LE PROGRÈS LIBÉRAL

JOURNAL QUOTIDIEN

ADMINISTRATION - REDACTION : 102, BOULEVARD DE LA SENNE, BRUXELLES

ABONNEMENTS

Pour Bruxelles et faubourgs :		Pour la province :	
Un mois	fr. 1.50	Un mois	fr. 2.40
Trois mois	4.00	Trois mois	6.70
Six mois	7.00	Six mois	12.40
Un an	12.00	Un an	22.50

PUBLICITE

Les petites annonces coûtent 60 centimes les trois lignes, 20 centimes pour chaque ligne supplémentaire.
Domiciliation au bureau : 20 centimes.
Nécrologie : 1 franc la ligne.
Demandez tarif de publicité pour les grandes annonces.

L'Enfance Criminelle

Eloquence des chiffres : en 1912, d'après les statistiques officielles de la justice française, 506 mineurs ont comparu devant les assises, dont 19 âgés de moins de seize ans, 111 de seize à dix-huit ans.

Dans la même année, 5,919 autres mineurs de moins de seize ans et 8,664 de seize à dix-huit ans eurent les tristes honneurs de la correctionnelle.

Bref, cette année-là, les mineurs fournirent à eux seuls 13 p. c. des meurtres et assassinats, 12 p. c. des parricides, 17 p. c. des incendies volontaires, 21 p. c. des vols qualifiés.

Chaque année, la criminalité juvénile accuse une progression constante. Nous en sommes à ce point que Lucien Descaves écrit, parodiant les vers fameux de Victor Hugo : « Lorsque l'enfant paraît le cercle de famille... se disperse à grands cris; qui va-t-il massacrer? A quelle vieille femme isolée va-t-il s'attaquer? Quel cambriolage, précédé ou suivi de meurtre complote ce pâle gamin? Forme paradoxale d'une troublante vérité.

Qu'elles tiennent à la crise de l'apprentissage, aux mauvaises lectures, au relâchement du lien familial, à la coupable négligence de certains parents, à la lecture des romans policiers, au spectacle des scènes de brigandage reproduites dans les cinématographes, aux entraînements de la rue ou à l'insuffisance de ce qu'on est convenu d'appeler la « morale indépendante », les causes de la criminalité juvénile sont multiples; on ne saurait les supprimer d'un seul coup. Mais tout ce qui tend à en atténuer l'effet doit être considéré comme une mesure de salubrité publique. C'en est une que la création de ces tribunaux pour enfants et adolescents, qui fonctionnent depuis quelque temps et dont magistrats et moralistes attendent de bienfaisants résultats.

Le premier pays qui adoptait le principe d'une juridiction spéciale pour les adolescents fut l'Allemagne; l'Angleterre suivit.

En 1910, sur l'initiative du lord - maire, lequel n'imaginait pas « de plus grand mal pour un enfant que de comparaître devant le tribunal de police de la ville », une « juvenile court » fut installée à Birmingam. 828 enfants passèrent en un an devant cette cour. 17 garçons et 4 filles seulement furent envoyés dans une maison de réforme, 40 garçons et 5 filles dans des écoles industrielles, les autres ajournés ou disculpés. Or, savez-vous quelle fut la proportion des récidives? 3 p. 100. Un an plus tôt, sous le régime de l'ancienne législation, 204 mineurs de seize ans étaient entrés en prison. En 1905, année de la réforme, 72 y furent encore incarcérés; en 1906, plus un seul!

L'Autriche, la Belgique, la Hongrie, l'Italie, la Suède, la Suisse, l'Espagne et la Russie entraient peu après dans le mouvement.

En France, le Parquet de la Seine avait pris l'initiative de la réforme, dès 1906, en chargeant quatre juges d'instruction spéciaux de toutes les informations relatives aux mineurs de son ressort. Mais c'est seulement six ans après, le 22 juillet 1912, que fut votée, à la suite du grand congrès international de 1911, la loi nouvelle sur les tribunaux pour enfants.

Ce que sont ces audiences, ce qu'est le lamentable défilé des petits garçons et des petites filles à demi perdus déjà, hélas! comment le dire? La publicité des débats n'est pas permise. Le public ne doit jamais connaître les noms de ceux qui passent là et qu'on veut espérer ne revoir jamais.

« Voyons, mon petit. Tu n'as pas une mauvaise figure. Tu t'étais bien conduit jusqu'ici. Comment t'es-tu laissé entraîner à commettre une si vilaine action? »

Voilà le ton. Ce n'est pas celui d'un tribunal ordinaire, comme on voit. Le rôle est pourtant bien chargé! Commencée à midi, terminée à six heures, l'audience est remplie par un lamentable défilé de petits voleurs et de petits vagabonds, d'apaches en graine et de gamines vicieuses. Quelques-uns de ces enfants pleurent et donnent toutes les marques d'un repentir sincère; d'autres ont la tremblotte. Mais combien, par contre, filtrent un regard louche vers la salle, gardent, aux plis inquiétants de leur masque, un rictus d'amertume ou de gouaille!

Un garçonnet de douze ans et demi, Désiré B.., comparaît sous l'inculpation de vol. Blond, mince, très pâle, les yeux gonflés, il éclate en sanglots quand on lui demande pourquoi il s'est permis de dérober, en s'y reprenant à cinq ou six fois, une centaine de louis aux époux L..., propriétaires du « garni » où logent ses parents. Patiemment, le juge attend que la crise soit passée. Enfin, le petit se décide à répondre. Et quelle réponse!

« J'obéissais à papa et à maman », dit-il.

Terrible aveu, dont la sincérité ne fait pas l'ombre d'un doute. Ainsi cet enfant n'a volé qu'à son corps défendant! C'est à l'instigation de parents dénaturés que, furtivement, avec des précautions de « rat d'hôtel », il se coulait dans la chambre des « patrons » et râflait petit à petit l'argent qu'ils cachaient dans leur armoire à glace. Pris sur le fait — une sonnerie électrique, la dernière fois, avait averti L..., — il s'est effondré.

« Je ne voulais pas, je ne voulais pas, dit en pleurant le pauvre mioche. Mais on me battait, on me mettait au pain sec... Papa disait que j'étais un propre-à-rien, maman s'emparait des pincettes, et alors... moi, je retournais à l'armoire à glace. »

Autre cas, plus navrant encore. L'enfant qu'on vient d'introduire est presque un bébé. Il n'a que quatre ans. La figure est toute tuméfiée; son dos, ses bras, pleins d'ecchymoses. Qu'a-t-on à lui reprocher? Rien. Et il paraît là en victime, non en accusé. C'est un enfant martyr. Des voisins pitoyables ont dénoncé à la justice les agissements de sa mère, la veuve X..., qui le roue de coups, le prive de nourriture et de soins. Pourquoi la loi ne permet-elle pas, en pareille occurrence, de frapper les parents « à la poche »? Ne devraient-ils pas à tout le moins supporter les frais d'entretien de l'enfant? Cette mère indigne n'est pas une pauvresse. L'enquête a révélé qu'elle dispose de revenus qu'envieraient bon nombre de familles bourgeoises. Et, par suite d'une lacune dans la loi, l'entretien de son fils unique va tomber à la charge de la société!

Aux plus pervers, le magistrat inflige la seule sanction un peu sévère dont il dispose, l'envoi dans une colonie pénitentiaire.

Le plus souvent, le ou la jeune coupable est remis en liberté simple. La grande pensée de la réforme judiciaire qui a présidé à la création du tribunal pour enfants est le régime de la « liberté surveillée ». Tantôt l'enfant est rendu à ses parents, tantôt il est remis à une personne étrangère ou à une institution charitable. Dans les deux cas, il reste soumis à l'épreuve d'usage, sous le contrôle permanent d'un délégué (ou d'une déléguée) choisi par le tribunal. Il sait qu'il reste, quoique libre, sous l' « œil d'un juge », que toute faute nouvelle aura pour effet de le ramener devant ce tribunal et que toute indulgence lui sera refusée. La colonie pénitentiaire l'attend dès lors pour un nombre d'années que le jugement détermine.

C'est le régime de l'indulgence sous condition d'honnête conduite.

Il se peut même que le jugement ne soit pas rendu. Le tribunal pour enfants jouit, en effet, d'une prérogative singulière : il peut surseoir, si bon lui plaît, au prononcé du jugement durant un délai dont il fixe lui-même la longueur.

Il importe d'assurer sans retard le fonctionnement de cette jurisprudence nouvelle : il faut espérer qu'elle enrayera les crimes trop nombreux des mineurs. En France, l'année 1914 s'était ouverte par quatre crimes d'enfants : deux parricides, un fratricide et un assassinat; les auteurs du fratricide, deux bambins qui, par jalousie, brûlèrent vive leur petite sœur dans son berceau, avaient respectivement quatre et cinq ans!

La vague rouge monte, s'enfle, menace de nous submerger. Que les pouvoirs compétents dressent vite le barrage et, pour le reste, ayons foi dans l'intelligence et la clairvoyance de nos magistrats, dans l'esprit d'initiative des sociétés de patronage, dans les miracles de la charité privée.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Communiqué autrichien.

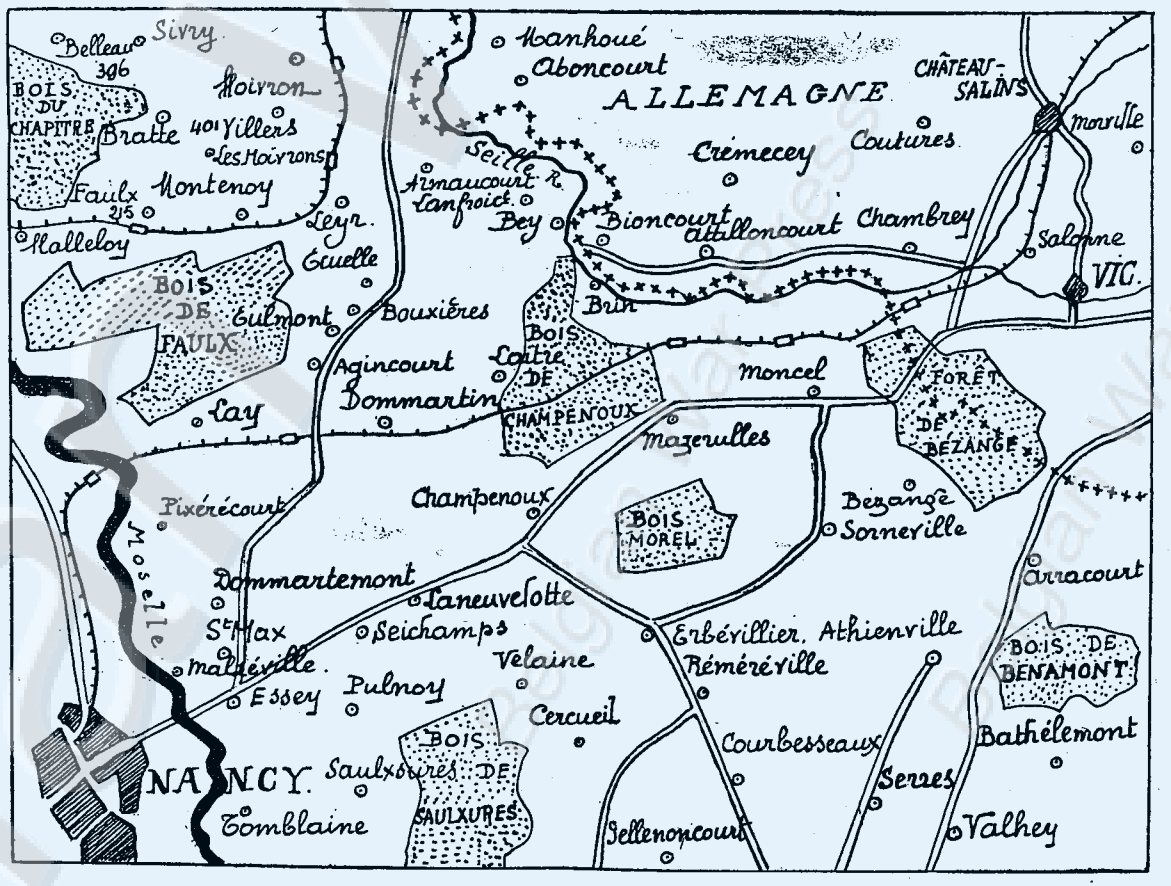
Vienne, 2 mai. — En Pologne russe, on signale de violents combats d'artillerie qui, à quelques endroits, ont duré pendant la nuit. Nous avons chassé les troupes russes de couverture de plusieurs de leurs positions. Dans la Galicie occidentale et les Carpathes, pas de changement. Entre les vallées de l'Orawa et de l'Opor, l'ennemi a entrepris hier aussi plusieurs violentes attaques contre les hauteurs que nous lui avons prises; il a été de nouveau repoussé avec des pertes très fortes et a laissé 500 prisonniers entre nos mains. Dans le sud-est de la Galicie et en Bukovine, il y a eu quelques combats d'artillerie de courte durée. Au sud de Zalszczykt, une de nos batteZries a fait sauter un dépôt russe de munitions. Sur le théâtre méridional de la guerre, il ne s'est rien passé d'important dans ces derniers temps, sauf des combats isolés d'artillerie le long de la frontière. A l'est de Trebinje, des troupes monténégrines, qui s'étaient avancées trop loin, ont été dispersées par notre artillerie qui a, en outre, détruit leurs abris.

Communiqué anglais.

Londres, 30 avril. — Le maréchal French mande que la situation sur le front est inchangée. Dans la région près d'Ypres, l'artillerie a montré une grande activité. Les Français, aidés par notre artillerie, ont avancé à gauche de notre front. A l'est d'Ypres, notre artillerie a fait tomber un avion ennemi.

Communiqué russe.

Saint-Pétersbourg, 30 avril. — L'état-major général de l'armée du Caucase mande : Le 28 courant, les combats d'artillerie et les fusillades ont continué dans la région au-dessus de Tsjoroch. Dans la région d'Olty, nos troupes continuent leur offensive. Aux autres parties du front, pas de changement.



DERNIÈRES DÉPÊCHES

Saint-Pétersbourg, 30. — Ce soir, vers 8 heures, une explosion a eu lieu dans la fabrique d'explosifs d'Ochta (un faubourg de Saint-Pétersbourg). Diverses maisons sont endommagées. Les dégâts, qui sont assez sérieux aux toitures, seront réparés en très peu de temps. Le nombre de victimes n'est pas encore connu. On est occupé à identifier les cadavres des ouvriers. Dans les environs de la fabrique, il y a beaucoup de personnes blessées par les éclats de vitres qui ont éclaté dans leur demeure.

* * *

Budapest, 30. — Le prix maximum pour l'acide sulfurique est fixé à 1.80 couronne par kilo et toutes les provisions en vitriol sont saisies, y compris celui qui sera importé et celui qui se fabrique dans le pays.

* * *

Paris, 30. — La « Neue Zuricher Zeitung » rend publique une lettre du docteur Max Muller qui, le 31 mars, a visité le camp de prisonniers allemands à Chateauroux. Le docteur Muller assure que les internés sont, sous tous rapports, parfaitement hébergés en France.

Londres, 30. — Le sous-marin allemand qui, devant la Tyne, a coulé le chalutier « Lilydale », a été poursuivi par un vaisseau-patrouille anglais. Après une longue chasse, le sous-marin put se mettre à l'abri de son poursuivant. Celui-ci a canonné le sous-marin.

* * *

Berlin, 30. — En complément au communiqué officiel allemand de mercredi, le « Lokal Anzeiger » ajoutait que, mercredi matin, trois aviateurs français volèrent de Belfort à Lörrach et furent attaqués près d'Altkirch par un avion allemand. Un des aviateurs français reçut un coup de feu dans la tête et l'avion tomba d'une hauteur de 2,000 mètres.

* * *

Dunkerque, 30. — Deux Taubes ont survolé la ville cette nuit.

* * *

Compiègne, 30. — Un Taube, qui paraissait venir de Lassigny, apparut au-dessus de la ville et jeta trois bombes sur les lignes télégraphiques. Les dégâts sont insignifiants; le service est interrompu.

* * *

Berlin, 30. — On mande du quartier de la Presse Austro-Hongroise au « Berliner Tageblatt », que les Russes ont essayé une attaque de flanc à la vallée d'Opor contre notre armée du sud. Mais ils ont été repoussés partout avec de fortes pertes. Ils se retirent sur Tuchla en laissant des centaines d'hommes sur le terrain.

* * *

Constantinople, 30. — Le prince Salaheddin, fils de l'ancien Sultan Mourad, est mort hier.

* * *

Rome, 30. — Le « Corriere della Sera » annonce que la situation devient pire de jour en jour en Albanie; une forte bande d'insurgés d'environ 30,000 hommes se prépare à franchir les frontières de la Serbie.

* * *

Genève, 30. — Des personnes revenant de Belfort annoncent que les dégâts causés par le dernier raid aérien sont très considérables. Les dégâts faits aux maisons sont évalués à plusieurs centaines de mille francs.

* * *

Londres, 30. — Un communiqué officiel sur les opérations militaires dans les Dardanelles du 25 au 29 courant, disait : A six endroits différents, nos troupes ont été débarquées sous la protection du feu de toute la flotte. Les opérations militaires des premiers jours ont eu comme résultat que des forces considérables anglaises, australiennes et françaises se sont établies sur trois points principaux : les Australiens et Néo-Zélandais sur la pente inférieure de Saribair, au nord de Kaba Tepe; les Anglais, sur le Cap Tekeh, près de la baie Morto, et les Français, à la côte asiatique, près de Koum Kaleh.

Le 26, à la tombée du jour, l'ennemi était encore en possession du village de Sédulbahr qui forme un labyrinthe de collines, de tranchées et de barricades. Ces retranchements ont été conquis par les Anglais par une attaque de front, à travers des barrières en fils de fer barbelés. A cette partie de la presqu'île, nous avons donc pris pied ferme.. Les Alliés marchèrent de l'avant le 27 et occupèrent la ligne retranchée d'un point situé au nord du Cap Teke jusqu'à la batterie Totts. Pendant ce temps, les Australiens et Néo-Zélandais, avec une grande intrépidité, s'élançaient en avant sur l'ennemi qui, après plusieurs violentes contre-attaques, fut repoussé.

Dans la matinée du 27, il y eut un combat furieux avec une division turque qui attaqua sur Saribair après un violent bombardement de l'artillerie. Les Australiens et Néo-Zélandais brisèrent cependant chaque tentative et purent même prendre l'offensive. Les troupes turques entreprirent, le 26, près de Koum Kalé, jusqu'à quatre contre-attaques. Cependant, les Français purent conserver toutes leurs tranchées, et firent 500 Turcs prisonniers. Les pertes de l'armée de débarquement, comme il va de soi, ont été lourdes et les pertes sur la flotte sont aussi nombreuses. Le débarquement de l'armée devait se faire en face d'un ennemi reposé et armé d'un armement moderne; en outre, il y avait aussi bien sous l'eau que sur terre des fils de fer barbelés et beaucoup d'autres moyens de défense durent être conquis. Des navires de guerre turcs ont essayé d'intervenir, mais disparurent chaque fois à l'approche du navire de guerre « Queen-Elisabeth », qui a cependant touché un bateau-transport de 8,000 tonnes et l'a coulé.

* * *

Athènes, 30. — Le Wollf's bureau mande : Le débarquement des troupes anglaises et françaises près de Saros inquiète les cercles politiques, aussi bien que l'opinion publique et la presse d'Athènes. La presse estime que la position des faibles troupes de débarquement en face d'un ennemi bien reposé, est extrêmement difficile. A Embros, un journal officieux dit que maintenant les Alliés ayant commencé les opérations militaires contre les Dardanelles, l'aide de la Grèce à l'Entente n'a plus de raison d'être. D'autres journaux, par contre, estiment la coopération de la Grèce à l'Entente absolument nécessaire, parce que ses propres forces militaires paraîtront insuffisantes. Le gouvernement est d'avis que les événements aux Dardanelles ne peuvent avoir aucune influence sur la politique de la Grèce. La Chambre sera convoquée samedi par décision royale.

Comment fut pris Garros

On lira avec une sincère émotion le récit que fournit le « Tijd » de la capture de Garros par les Allemands, près d'Ingelmunster.

Vers 7 heures du soir, deux avions français apparurent, à très grande hauteur, au-dessus de la contrée qui va de Sainte-Catherine à Lendelede. L'un d'eux fut canonné par les pièces de défense aérienne allemandes, et disparut du côté de Menin. L'autre vola vers le nord-est au-dessus de Lendelede. A ce moment, un train s'approchait sur la ligne d'Ingelmunster-Courtrai, venant du nord. A peine l'aviateur, c'était Garros, eut-il remarqué ce train, qu'il descendit soudain à pic, tel un aigle, d'une hauteur de 2,000 mètres, jusqu'à environ 40 mètres. Il décrivit au-dessus du train un cercle étroit, les ailes presque perpendiculaires, et jeta une ombe, qui manqua toutefois son but. Entretemps, le machiniste avait stoppé.

Lorsque Garros arriva à portée, les gardes du train firent feu sur lui. Il fut mitraillé, à peine à une distance de 100 mètres. Il chercha à disparaître, après avoir jeté sa bombe, remit son moteur en marche, et s'éleva à 700 mètres, avec une adresse sans pareille, sous le feu des hommes de la Landsturm. Soudain, l'aéroplane fléchit; le bruit du moteur faiblit. Garros commença une descente en glissade vers Hulste.

Le commandant de la Landsturm organisa immédiatement la poursuite. Garros, en atterrissant, mit le feu à son appareil et courut se réfugier dans une ferme de Hulste. Le commandant allemand arriva le premier sur les lieux, suivi par des soldats allemands qui firent des recherches dans les environs. Les habitants, questionnés, répondirent qu'un seul homme dirigeait l'appareil. On découvrit Garros, blotti derrière une haie épaisse. Il chercha encore à se cacher, en plongeant dans une mare, mais il en fut retiré par deux soldats.

Lorsqu'on lui a demandé où se trouvait son compagnon, il assura sur sa parole d'honneur, qu'il s'était trouvé seul sur l'appareil et qu'il avait emporté avec lui deux bombes placées sur le siège de derrière. Son moteur n'avait qu'une force de 80 HP. En effet, avec un peu de connaissance en matière d'aéroplane, on pouvait se rendre compte que l'appareil, un monoplan Moran, ne pouvait transporter plus d'une personne.

On conduisit Garros à la Kommandantur de Lendelede, où il déclina son nom. Il déclara que son moteur avait été touché à 700 mètres de hauteur, et s'arrêta. L'appareil, à moitié brûlé, et la mitrailleuse démolie qui y était fixée, furent transportés à Iseghem.

Manières de voir et Façons de penser

—«o»—

Samedi matin, à onze heures précises, le chef d'orchestre du Cinéma Royal, dans le haut de la ville, a commis la gaffe monumentale.

Le Comité de l'Alimentation avait décidé de filmifier les diverses opérations de l'œuvre : la fabrication de la soupe, la décortication des pommes de terre, la distribution, etc.

Samedi devait avoir lieu la répétition générale du film au Cinéma Royal, devant un public compact; une demi-heure avant la cérémonie, on apprit que les ministres d'Amérique et d'Espagne assisteraient à la cérémonie.

Emoi général, le chef d'orchestre se précipita chez le prochain marchand de musique pour acheter les hymnes nationaux des deux pays; on les répéta fiévreusement.

Au moment où M. Brand Whitlock gagna sa place, les accents guillerets du « Yankee Doodle » se firent entendre; le public acclama l'air national et l'aimable ministre des Etats-Unis.

Quand le marquis de Villalobar entra, ce fut la répétition de la même scène; on fit une ovation. Seul, l'ambassadeur d'Espagne gardait une contenance légèrement interloquée, malgré son flegme de diplomate.

C'est que le chef d'orchestre avait été chercher chez le marchand de musique et joué... l'hymne révolutionnaire espagnol, la « Marche de Riégo », aux sons duquel l envoyé extraordinaire de S. M. Alphonse XII fit son entrée dans la salle.

Le marquis de Villalobar, qui est un homme d'infiniment d'esprit, en rit encore.

M. S.

ECHOS ET NOUVELLES

Les animaux et les plantes sont sensibles à la couleur

Les serpents, les verres de terre, les fourmis, les poules sont très sensibles à l'influence de la couleur. Les serpents éprouvent une sorte de stupeur, paraissent malades, abattus, fatigués, étourdis, n'aiment pas à se déplacer quand on projette sur eux un faisceau de lumière bleue intense. Les vers de terre fuient les rayons rouges et cherchent avidement les espaces éclairés par des rayons blancs.

Tous les végétaux sont sensibles à l'action des rayons colorts. La plupart d'entre eux ne peuvent supporter les rayons bleus. Si l'on projette sur eux des rayons bleus, leur nutrition se ralentit, les couleurs s'en vont, ils dépérissent et finissent quelquefois par mourir.

Chez l'homme aussi, l'insolation ou le coup de soleil est provoqué plus aisément par les rayons bleus que par tous les autres rayons du spectre solaire. Ainsi, tous les êtres vivants sont doués de qualités photographiques, plus ou moins sensibles, à l'instar des plaques et des pellicules photographiques.

—«o»—

La session du Parlement français sera-t-elle prolongée?

Le gouvernement français a, on le sait, le pouvoir de fermer les sessions parlementaires, après que les Chambres ont siégé cinq mois. Pour la session en cours, ce délai expirant le 12 juin, des pourparlers ont lieu entre les ministres et le smembres des deux Chambres sur la question de savoir si la session doit être close ou prolongée. L'opinion prévaut que la session sera prolongée, selon les désirs exprimés par la plupart des représentants du peuple.

—«o»—

Enthousiasme japonais

Une coutume dont M. Loti ne parla pas, et qu'il est assez curieux de retrouver en Extrême-Orient identique à une coutume espagnole, encore que les tempéraments des supets du Mikado et des bouillants Ibères soient bien dissemblables. Un voyageur, retour du Japon, nous raconte que dans l'Empire du Soleil-Levant, au théâtre, l'enthousiasme des spectateurs se traduit d'une façon touchante. Ils jettent à l'acteur différentes pièces de leur vêtement, ainsi qu'en usent les spectateurs des corridas; mais, à la différence de ce qui se passe en Espagne, ces pièces de vêtement sont rachetées à l'acteur moyennant un prix qui est déterminé à l'avance.

—«o»—

Lettres de femmes et de mères

Un écrivain allemand a tiré des lettres de femmes et de mères françaises et belges, aux prisonniers en Allemagne, des passages vraiment émouvants, que publie le « Berliner Tageblatt ».

Une femme écrit des Flandres : « Madame D... a reçu une carte de toi, mon homme chéri, mais moi pas. Tu aurais tort, si par impossible tu te rappelais encore nos discordes, quelques paroles mauvaises, quelques actes méchants, que la misère quotidienne aurait pu m'inspirer. Moi, j'ai oublié tout cela et il ne reste dans mon cœur que de l'amour pour toi. Juand tu reviendras, je te câlinerai, je te caresserai tout le temps. Mais reviens... »

Sur un bout de papier jauni, quelques mots, dont un poète s'enorgueillirait : « Crois en Dieu et en moi, toute ta vie, et tu porteras facilement les fardeaux les plus lourds. »

D'une lettre péniblement tracée sur du mauvais papier à carreaux : « Cher fils, l'autorité me dit que tu es prisonnier. Ramasse ton courage et pense toujours que je te reste et que je ne t'oublierai pas un seul moment. Cher fils, prie un camarade qu'il m'écrive pour toi. Tout ce que je pourrai faire, je le ferai pour toi, car je ne t'oublierai pas, je ne pourrais t'oublier. Ta mère. » C'est d'un village perdu des Pyrénées que cette lettre est arrivée au camp de prisonniers, en Allemagne, cette lettre écrite par le cure et sortie d'un cœur de mère.

—«o»—

Le contrôle du cuivre

L'Angleterre vient de signer une convention avec l'Amalgamated Copper, d'après laquelle toute la production du cuivre en Amérique sera placée sous le contrôle anglais. D'autres sociétés ont signé des engagements du même genre.

—«o»—

Pays-Bas - Belgique

Le service Rysbergen-Anvers viâ Hoogstraeten, desservi par les tramways vicinaux de Zuid-Nederland, a repris hier.

—«o»—

L'importation du maïs

A la date du 18 avril, il était parvenu en Belgique 8,000 tonnes de maïs qui ont été réparties entre les neuf provinces suivant leurs besoins respectifs. Un envoi de 9,525 tonnes était en outre annoncé de Rotterdam. L'ensemble des envois faits par la Commission for Relief in Belgium, pendant la première quinzaine d'avril, comportait un total de 80,106 tonnes ,et les prévisions, 34,438 tonnes de marchandises diverses.

—«o»—

A qui le prix Osiris?

Du « Figaro » : On y pense toujours, on en parle souvent, mais... on ne l'attribue jamais! Que se passe-t-il donc? Oh! c'est bien simple : l'embarras du choix d'un lauréat. Le grand prix Osiris est de cent mille francs; l'Institut ne saurait octroyer une pareille somme à la légère. D'autre part, ce prix est destiné, de par la volonté de son fondateur, à « récompenser la découverte ou l'œuvre la plus remarquable dans les sciences, dans les lettres, dans l'industrie, et généralement dans tout ce qui touche a l'intérêt public ». Pesez bien tous les termes de cette clause impérative, et vous conviendrez que l'Institut, — qui, une fois, sans hésitation, décerna le grand prix Osiris au docteur Roux, — a aujourd'hui quelques raisons d'hésiter. Les candidats sont nombreux, beaucoup plus nombreux qu'on ne croit. L'Institut a chargé une commission spéciale, composée de secrétaires perpétuels et de deux membres au plus par Académie, de lui faire des propositions; et cette commission examine les titres des candidats en ce moment. Quand elle aura fini, on convoquera l'assemblée générale de l'Institut pour entendre son rapport et statuer. Cette assemblée n'aura lieu qu'en mai, ou peut-être même qu'en juin.

—«o»—

Une femme chef de bande

Le cas de cette jeune fille roumaine qui, depuis plusieurs années déjà, est à la tête d'une bande de brigands, est classique dans les annales des exploits féminins. Mina Paparescu a 25 ans. Ecuyère accomplie, excellente tireuse, elle est infiniment belle, infiniment brave... et parfaitement dénuée de scrupules. Elle dirige sa bande avec l'énergie d'un général en chef. Elle prévoit tout, elle combine tout. Lorsqu'un « coup » lui a été indiqué, c'est elle-même qui l'étudie soigneusement et qui l'organise. Elle règle les moindres détails de l'expédition et prend la tête de ses hommes qui, sous peine de mort, doivent lui obéir aveuglément. Tous, d'ailleurs, l'adorent; car, outre son courage et son indomptable énergie, elle possède au plus haut point le sentiment de la juitice. Jamais elle ne consent à prendre plus que sa part du butin, etc'est elle qui tranche, avec une singulière équité, les différends qui peuvent surgir entre ses hommes. Mina respecte d'ailleurs la propriété des petites gens et ne s'attaque qu'aux riches. Mais alors elle est impitoyable. Plusieurs pillages de châteaux princiers qu'elle organisa sont restés célèbres en Roumanie.

Mais l'exploit le plus audacieux tenté et réussi par Mina et sa bande fut l'arrêt d'un train, entre Buzan et Braila. Le mécanicien était à sa machine et le chauffeur enfournait du charbon dans le brasier, lorsqu'une femme apparut, sans qu'on sut comment elle se trouvait sur ce train lancé à toute vitesse. Avant que les deux hommes aient eu le temps de revenir de leur surprise, ils étaient abattus à coups de revolver. Mina arrêtait alors le train en pleine campagne, manœuvrait frénétiquement le sifflet d'alarme et d'un bois qui longeait la voie, vingt cavaliers, pistolets au poing, paraissaient. Ils se précipitaient sur les voyageurs, les rançonnaient, dévalisaient le wagon-poste et s'enfuyaient à bride abattue derrière Mina, pour laquelle un cheval avait été amené par un de ses hommes. Le coup de main avait duré dix minutes : il rapportait plus de deux millions. Mina ayant su par les journaux les noms et les adresses des femmes du chauffeur et du mécanicien, leur fit tenir, quelques jours après, une somme d'argent qui les mettait, elles et leurs enfants, à l'abri de la misère.

Les vols et les violences de la bande se comptent par centaines. Quant à la jeune femme, elle se gorifie d'avoir personnellement commis déjà quatre-vingt-six meurtres.

—«o»—

Ce qu'il faut savoir

La Chine possède, à elle seule, plus de canards que les autres pays du globe. Le canard salé et fumé joue un rôle important dans l'alimentation des Chinois.

— Pour préserver le contenu des lettres de l'indiscrétion des rayons X, il suffit de mettre entre la lettre et l'enveloppe une feuille de papier d'étain (papier de chocolat).

— On a calculé qu'une personne normale avait environ 50,000 cheveux.

— Le premier observatoire astronomique fut établi à Alexandrie, en Egypte, trois siècles environ avant notre ère.

— La mandragore, à laquelle on attribuait des propriétés merveilleuses et qui jouait un grand rôle dans les pratiques de sorcellerie du moyen-âge, est une plante qui croit dans l'Europe méridionale et le nord de l'Afrique. Sa racine, bifurquée, atteint quelquefois de grandes proportions. La vague ressemblance que cette racine offre assez souvent avec un corps humain a sans doute donné naissance aux idées superstitieuses qui l'ont accompagnée pendant des siècles.

— On estime qu'il existe encore dans le monde entier près de trois millions de lépreux.

— Le célèbre Caruso débuta dans la vie comme ingénieur. C'est une circonstance toute fortuite qui lui révéla l'étendue de ses moyens vocaux et le parti qu'il en pouvait tirer.

—«o»—

Mot de la fin

— Tu sais ce qui est arrivé à Douzéphyr?
— Non.
— Sa femme s'est jetée à l'eau.
— Ah! le pauvre type!
— Mais on a pu la sauver à temps.
— Ah! le pauvre type!

POUR TROUVER UN EMPLOYÉ MODELE, POUR TROUVER UNE BONNE SERVANTE, POUR VENTES ET LOCATIONS DE MAISONS, POUR CHAMBRES ET APPARTEMENTS, POUR TOUTES LES TRANSACTIONS COMMERCIALES, SONGEZ A NOS PETITES ANNONCES A 20 CENTIMES LA LIGNE
BUREAU D'ANNONCES : 102, Boulevard de la Senne, Bruxelles, et chez les principaux déposants.

CHRONIQUE DE LA VILLE

UNE SOIREE

Hier, il y a eu « soirée » chez Mme Stichelmans. On a bu du thé et mangé de mauvais gâteaux, en entendant de la mauvaise musique. On a beaucoup médit du prochain, puis, lorsque chacun eut, en donnant d'excellentes raisons pour justifier son opinion, annoncé la date, certaine, de la signature de la paix, et comme la conversation languissait, on vit, dans un coin, M. Ziever, assis dans un fauteuil, saluer gracieusement l'assistance et commencer la lecture des quatre's actes de « Caroline est une bonne fille ».

Quel enthousiasme! Quel succès! L'excellent commerçant qu'est M. Ziever attacha ce soir-là, à son front, l'auréole immaculée qui nimbe le front de tout auteur dramatique. Ah! on avait bien vu ce que « peut un amateur »!

Ces auteurs amateurs!

On ne saurait croire jusqu'où peut aller l'activité qu'ils mettent au service de leur manie.

A ce sujet, je me rappelle avoir entendu conter, autrefois, à Paris, une anecdote bien caractéristique.

Un des amis de Sarcey lui avait recommandé une pièce en trois actes, dont l'auteur, un médecin retraité, s'était tout d'un coup, vers les soixante-cinq ans, révélé écrivain dramatique.

Naturellement, Sarcey n'avait jamais lu le manuscrit. Ce sont des choses qu'on ne fait pas. Mais il avait affaire à un vieillard obstiné qui le poursuivait partout : chez lui, au théâtre, au journal. Un matin, le vieux docteur, las de ne pouvoir l'atteindre, sonna chez lui, à six heures du matin. Sarcey, qui vint ouvrir lui-même, n'avait aucune raison pour éviter la lecture tant redoutée.

Il y avait déjà une heure que le « jeune auteur » lui lisait son chef-d'œuvre, et on n'était qu'au second acte.

— Je vous aime, comtesse!

— Et moi, je vous exècre, monsieur!

L'infortuné journaliste ressentit un malaise résultant de l'agacement qu'il subissait. Une heure après, son système nerveux étant absolument détraqué, il commença à prévoir qu'il aurait besoin des soins de son impitoyable lecteur, et ce fut cette seule considération qui l'empêcha de le « ficher » à la porte.

En effet, un quart d'heure plus tard, au moment où la comtesse ouvrait enfin ses bras au « monsieur », la dose de scènes à ne pas faire étant devenue trop forte, le pauvre Sarsey, congestionné par l'indignation, était à toute extrémité et son bourreau eut besoin de toute son habileté de médecin pour le saigner à temps et réparer ainsi le mal qu'il lui avait fait comme auteur dramatique.

Mais que ce préambule nous a mené loin de la pièce de M. Ziever. Sa « Caroline est une bonne fille » est un drame intime. Le sujet en est naturellement l'adultère. Il y a un mari, Japneus, Caroline, une bonne fille un peu trop facile, et lui, l'éternel amant, Cassûl. Le mari surprend les coupables, et comme il se croyait adoré, vous pensez si cette découverte est pour lui un terrible coup de massue. On s'attend à une explosion de fureur, à une vengeance exemplaire, on frémit à l'avance. On se dit : il n'en restera rien de Cassûl, il va le « bouffer ».

Erreur!

Japneus est doué d'une nature toute spéciale. Au lieu de s'emporter, il raisonne à perte de vue et conclut, après six cents vers, à peu près ainsi :

— Ils s'adorent, Cassûl et Caroline, donc Caroline ne m'aime plus, je serais malheureux avec elle... ils peuvent être heureux ensemble... par conséquent, s'il y a quelqu'un de trop sur nous trois, c'est moi seul.

Et il se brûle la cervelle.

Vous verrez que M. Ziever se fera un nom au théâtre.

Vert-Vert.

La Vie en Province

DANS LE CENTRE.

De notre correspondant de La Louvière :

Le Conseil communal de La Louvière s'est réuni jeudi soir, 29 avril, à 6 heures, sous la présidence de M. Sylvain Guyaux, bourgmestre, assisté de M. Hector Guillaume, ff. de secrétaire communal. Après qu'un nombreux public eut pris place dans la salle des séances, le Conseil aborde le copieux ordre du jour composé de vingt-neuf objets. Après examen des procès-verbaux de vérification des caisses publiques, le Conseil les notifie purement et simplement. De nombreuses demandes de concessions de terrains au cimetière communal et de non moins nombreuses cases au monument funéraire sont accordées aux conditions du tarif ordinaire. — La caisse régionale de prêts et d'avances aux propriétaires du Centre ne pouvant pas aider ceux qui ne possèdent ni titres, ni propriétés, propose au Conseil de donner « bon pour aval » et ainsi lui permettre de prêter légalement à tant de nécessiteux dignes d'intérêt. Imbu d'idées humanitaires, le Conseil, sans hésiter, approuve la proposition de la Caisse de prêts, et crée du coup une nouvelle œuvre de bienfaisance, dont toute la population louviéroise saura gré à nos dévoués administrateurs. — Voulant réglementer le poids et le prix du pain, ainsi que le débit, le Conseil délibère en ce sens : Le Conseil, en vertu de l'article 78 de la loi communale et vu le décret des 19 et 21 juillet 1891, et vu l'arrêté royal du 25 janvier 1826; considérant que de graves abus sont signalés dans la vente du pain; considérant qu'il importe d'empêcher qu'en vendant le pain à un prix excessif et injustifié, certains débitants n'augmentent encore la misère des classes laborieuses et ne compromettent même le bon ordre et la tranquillité publique, arrête et ordonne : 1) Les pains fabriqués par les boulangers et par les autres débitants quelconques doivent être d'un ou de deux kilogrammes; 2) Il est défendu de vendre le pain de ménage à un prix dépassant 43 centimes le kilo, et le pain de luxe (cramiques, gâteaux, etc.) à un prix dépassant 50 centimes le kilo; 3) Les débitants de farine doivent, avant de mettre en vente leur marchandise, en déposer, au Secrétariat communal, un échantillon que l'on puisse analyser; 4) Les contrevenants à l'une des dispositions qui précèdent seront passibles des peines légales. — Qu'il soit permis au « Progrès Libéral » de féliciter ses amis libéraux et alliés du Conseil pour cette réglementation de première importance, et espérons que la police locale, ainsi bien armée, saura faire respecter l'arrêté communal qui mettra enfin un terme à une odieuse exploitation de la misère du pauvre peuple. — Le Conseil donne ensuite décharge au Collège pour emprunter à courts termes, à la Banque Nationale. — Le compte 1913 du Bureau de Bienfaisance est approuvé. Sont approuvés également les comptes 1913 et budgets 1915 des Hospices Civils, des Ecoles industrielles moyennes et supérieures, le compte 1913 de l'Ecole de musique et les budgets des Ecoles primaires, d'adultes, gardiennes, ménagères, de coupe et de couture. Approuvés encore le compte communal et les comptes spéciaux de l'exercice 1913. — Le Conseil n'ayant pas voix au chapitre dans les fabriques d'églises, il est de règle qu'il rejette les comptes et budgets afférents à ces institutions. Par principe donc, les comptes et budgets de Saint-Antoine et de Saint-Joseph sont purement et simplement rejetés. — En vue de donner du travail aux nombreux chômeurs, le Conseil communal décide de faire effectuer des travaux de voiries, des fils d'eau et des égouts, là où ils sont nécessaires. Disons encore, en passant, que nos édiles font ici aussi œuvre humanitaire. — Le Conseil termine sa séance (il est 8 h. 40) en décidant : 1) le transtert, au profit du Bureau de Bienfaisance, de cent actions, que la commune possède, de la Société « La Prévoyance », pour l'achat et la construction de maisons ouvrières; 2) l'approbation des rôles supplétifs des 2e et 3e trimestres 1914.

— Causant des « fêtes matrimoniales » aux Ecaussines, dans notre édition du 29 avril, nos braves typos ont composé « fêtes nationales », ce qui n'est pas la même chose, loin s'en faut. Nos lecteurs auront certainement corrigé eux-mêmes ce lapsus!

— Le Conseil communal de Mignault s'est réuni mercredi après-midi, en vue de statuer sur certains cas intéressants de misère flagrante qu'il y a lieu d'atténuer. Pour ne citer qu'un cas entre cent : il y a un pauvre vieillard mourant, Antoine Michel, qui a la charge des trois petits orphelins de son fils mort, et qui est privé de toutes ressources. Lecteurs du « Progrès », au cœur généreux, soulagez ces misères, nous vous prions, selon vos moyens.

A CHARLEROI.

De notre correspondant particulier :

Si la bâtisse a repris ici depuis quelque temps, et si les maisons à la Montagne se reconstruisent, on peut dire aussi que le Palais ne chôme point. Le Palais, c'est-à-dire le Temple ou l'Antre de la Justice qui, au boulevard Audent, recèle une partie de la vie économique de notre populeuse région. Les plaideurs ont presque repris

6

La Bataille navale de Tsushima

par

CLAUDE FARRERE.

(Suite)

Par bâbord, les cuirassés russes, un à un, reparaissaient. Ils s'éloignaient, rapides...

— Un gentleman doit payer, murmura Fergan.

Il manœuvrait les vis du télémètre. Dans l'oculaire de la lunette, la cible se profila, agrandie, précisée. Le pavillon de Saint-André montra sa croix bleue, nette sur le champ d'étamine blanche. Herbert Fergan, aide de camp du roi d'Angleterre, vit ce pavillon, le pavillon du tzar. Le tzar et le roi n'étaient point ennemis...

— Un gentleman doit payer, répéta Fergan, sombre.

Il toussa. Sa voix résonna enrouée, mais distincte, résolue :

— Six mille deux cents mètres! Huit millièmes à gauche! Continuez le feu!

Dans le silence qui précéda la double détonation, il y eut, sous l'échelle, un bruit à peine perceptible. Le marquis Yorisaka Sadao avait achevé de mourir, sans tressaillement ni râle, discrètement, décemment, correctement. Sa bouche, toutefois, avant de se fermer pour toujours, avait balbutié deux syllabes japonaises, les deux premières syllabes d'un nom qui ne fut point achevé :

— Mitsou...

Du sommet de cet amas de débris qui était le seul vestige de la passerelle et du blockhaus emportés tous deux par le même obus, le vicomte Hirata Takamori se pencha une dernière fois sur le trou qui descendait vers le poste central, et jeta un dernier ordre, l'ordre qui terminait la journée, et changeait définitivement la bataille en victoire:

— Cessez le feu!

Au grand mât du « Mikasa », le signal de Togo flottait et resplendissait, pareil à l'arc-en-ciel radieux des fins d'orange. Au zénith, parmi les nuages encore livides, une déchirure bleue s'épanouissait en forme de déesse ailée, planant.

Un cri immense volait de navire à navire, plus vite que ne volent les risées du nord-ouest, quand souffle le mousson d'automne : le cri de triomphe du Japon vainqueur, le cri de triomphe de l'antique Asie, affranchie du joug européen :

— Teïkokou banseï!

— Vie éternelle à l'Empire!

Hirata Takamori, debout, répéta trois fois ce cri. Puis, déployant d'un coup sec l'éventail qui n'avait pas quitté sa manche, il promena du sud au nord et de l'ouest à l'est un regard d'inexprimable orgueil. L'heure, certes, était bonne, et grisait mieux que dix mille coupes de saké. Trente-trois années durant, depuis le jour que sa mère avait accouché de lui, Hirata Takamori, consciemment ou inconsciemment, n'avait vécu qu'en attendant cette heure. Mais pour l'ivresse sublime qui maintenant le suffoquait et le noyait comme dans une mer d'alcool pur, trente-trois années n'étaient pas une attente trop longue :

— Teïkokou banseï.

La clameur, à peine apaisée, reprenait et redoublait. A contre-bord des cuirassés, un aviso, le « Tatsouta », défilait. Sur sa passerelle, un officier embouchait un porte-voix, et répétait de proche en proche l'ordre du jour dont il était porteur :

— Les illustres vertus de l'Empereur et l'invincible protection des Ancêtres Impériaux, nous ont donné victoire pleine et entière. A tous qui avez fait de votre mieux, félicitations!

A cet instant même, le soleil, perçant tout à coup les nuages et la brume, apparut, tangentant l'horizon de l'ouest.

Il apparut tout rouge, pareil à la boule monstrueuse, teinte de feu et de sang, que roule le dragan Céleste à travers les plaines d'azur... pareil au disque éblouissant qui règne au centre du pavillon de l'Empire... Et il plongea dans la mer, obliquement.

Hirata Takamori le regardait. C'était comme le symbole de la Patrie Nipponne, qui flottait là, qui promenait son dernier rayon, sa dernière caresse lumineuse, sur ce champ de bataille où tant de sang venait de couleur pour que la Patrie Nipponne fût plus grande! Et voilà que soudain, l'allégorie fut précisée, magnifiée : un vaisseau russe, vaincu, désemparé, incendié, traînait au loin, dans l'ouest, son agonie. Tout à coup, le soleil atteignit cette carcasse ruinée, cette ombre près de s'engloutir, et l'entoura comme d'un linceul de pourpre et d'or. Les mâts brisés, les cheminées chancelantes, la coque dénivelée, déchirée, se dessinèrent funèbres sur l'orbe éblouissant.

Hirata Takamori reconnut ce vaisseau qui allait mourir. C'était le « Borodino », l'un de ceux-là mêmes que le « Nikkô » avait combattus de plus près... Et le soleil, peu à peu, s'enfonça et disparut. Et le vaisseau disparut aussi, en même temps...

Hirata Takamori fit demi-tour. Le « Tatsouta » s'approchait du « Nikkô » et le hélait :

— Liberté de manœuvre pour la nuit. Rendez-vous demain matin à Matsou-shima.

— Bien, dit Hirata.

— L'amiral désire savoir le nom de l'officier qui a pris le commandement du « Nikkô » après la destruction du blockhaus?

— C'est moi : le vicomte Hirata... Hirata shishakou!...

Il omit son prénom et répéta son titre familial, afin que tous les ancêtres eussent leur juste part de l'honneur qui était fait au descendant.

Les deux navires s'éloignaient déjà, emportés par leur erre.

— O-Takamori san, cria l'officier du « Tatsouta », il m'est agréable de vous annoncer la satisfaction particulière de l'amiral, et son intention de vous nommer avec éloge dans son rapport au Divin Empereur.

Sans répliquer, le vicomte Hirata s'inclina jusqu'à terre. Quand il se releva, le « Tatsouta » n'était plus à portée...

Un trompette traversait le pont, allant d'une échelle à l'autre. Hirata Takamori l'appela, donna l'ordre de sonner le branle-bas du soir...

— On alignera les morts sur la plage arrière, honorablement.

La nuit tombait maintenant, vite. On alluma les feux de position et les feux de route. Hirata Takamori, abdiquant pour un temps ses fonctions de commandant par intérim, quitta la passerelle et fit une ronde à travers les coursives dévastées du « Nikkô ». Les circuits électriques avaient été hachés. Mais, à force d'ingéniosité et d'adresse, des circuits de fortune avaient pu être rétablis. Et presque partout l'éclairage était normal.

Au bout de sa ronde, Hirata Takamori parvint à la plage arrière, et, ayant salué deux fois, à l'ancienne mode, passa la revue des morts...

Ils étaient trente-neuf. On les avait couchés côte à côte, sur deux rangs, sous la double volée des grands canons jumeaux. Ils dormaient là, leurs corps en loques bien rassemblés et recousus dans des sacs de toile grise, et leurs tetes calmes souriant aux rayons de la lune.

Deux quartiers-maîtres, lanternes en main, éclairèrent chaque visage. Un enseigne, à voix respectueuse, faisait l'appel. Il passa d'abord devant trois sacs vides. On n'avait pas retrouvé vestige du commandant mort, non plus que de l'officier de manœuvre, non plus que de l'officier de tir.

Devant le quatrième sac, l'enseigne nomma :

— Capitaine de vaisseau Herbert W. Fergan.

Hirata Takamori se baissa. L'officier anglais avait été frappé par un éclat d'obus au-dessous du menton, à la gorge même. Les deux carotides étaient tranchées et la moelle épinière en bouillie.

— Où a-t-il été tué? questionna Hirata.

— Dans la tourelle de 305.

— Hé!... On meurt partout!...

Ce fut toute l'oraison funèbre d'Herbert Fergan.

Devant le cinquième sac, l'enseigne nomma :

— Lieutenant de vaisseau Yorisaka Sadao.

Hirata Takamori s'arrêta net, ouvrit la bouche pour parler et se tut.

Le cadavre du marquis Yorisaka avait les yeux grand ouverts. Et ces yeux, vraiment, semblaient regarder... regarder droit devant eux, — droit à travers la vie, — regarder dédaigneusement, orgueilleusement, triomphalement...

FIN.

Notre prochain feuilleton est une œuvre
PASSIONNANTE
ANGOISSANTE
en même temps que très littéraire.

LA DEESSE RAISON

paraîtra prochainement et fera sensation C'est une des œuvres les plus dramatiques qui aient été écrites.

leur ancienne vie, depuis les Justices de Paix, les Conseils d'Arbitrage ou les Conseils de Prud'hommes, jusqu'aux Tribunaux de première instance (six chambres), tout fonctionne comme si la guerre ne durait plus.

Ce matin, la 6e chambre correctionnelle, sous la présidence de M. Maberne, assisté de MM. Gilliaux et Lejeune, s'occupait d'une grave affaire de fausse monnaie. Les nommés Antoine Quibus, de Dampremy, et J.-B. Paques, de Lodelinsart, J.-B. Rossens, de Monceau-sur-Sambre, et René Lambot, verrier, à Jumet, étaient poursuivis pour contrefaçon de pièces de monnaie de 1, 2, 5 francs et de 2 mark. Dans cette bande se trouve un habitué, Pâques, déjà condamné pour le même délit. Quibus est un bohême; les deux autres sont de jeunes garçons. Cette affaire avait amené au Palais de Justice un nombreux auditoire, car elle avait eu un énorme retentissement au moment des arrestations. D'autres personnes avaient été soupçonnées et recherchées, mais ont pu établir leur innocence et bénéficier d'un non-lieu. Ce furent des condamnations, malgré des plaidoiries adroites de Me Lefèvre et de Me Van Bastelaer.

— La Société Nationale des chemins de fer vicinaux vient de commencer les travaux en vue de prolonger la ligne électrique de Charleroi-Jumet-Dépôt jusqu'à Gosselies-Calvaire. La société concessionnaire, qui est la Société des tramways électriques du Pays de Charleroi et extensions, compte mettre ce tronçon en exploitation vers la fin du mois de juillet.

A NAMUR.

De notre correspondant particulier :

Tous les cyclistes, et ils sont légion, de Namur et des environs ont été particulièrement heureux de la levée de l'interdiction de rouler à vélo. Outre ceux qui avaient trouvé là un délassement salutaire et peu coûteux, il y en avait d'autres qui, au moyen de cet engin, exerçaient un petit commerce, leur permettant de gagner le pain quotidien. Les autorités ont donc été bien avisées en permettant à nouveau le règne de la « petite reine ».

— Bientôt, les jolis bateaux de la compagnie Lux-Namur-Touriste sillonneront, comme en autres temps, la Meuse entre notre ville et Dinant, la coquette cité mosane. Le public trouvera là un nouveau moyen de locomotion dont il ne manquera pas de profiter. Le voyage coûtera, en première classe, 2 fr. simple et fr. 3.50 aller et retour, et en deuxième classe, fr. 1.50 simple et fr. 2.50 aller et retour.

— Depuis le 20 avril dernier, l'Association Mutuelle Namuroise contre les risques de guerre a assuré des immeubles pour un import de trente et un millions de francs.

— Les pommes de terre sont toujours très rares dans notre région. Le magasin de ravitaillement en débite actuellement à raison de 17 francs les 100 kilos. Pour l'ouvrier, ce prix est presqu'inabordable.

— Il y a quelque temps, la mendicité devint tellement abusive que le bourgmestre dut prendre un arrêté prescrivant des mesures de police très rigoureuses. Pendant une ou deux semaines, le public fut débarrassé des solliciteurs importuns. Or, voici qu'ils recommencent à sévir avec un sans-gêne sans pareil. La police fermerait-elle les yeux?

— La question du pain est toujours à l'ordre du jour. Il paraîtrait que plusieurs analyses auraient démontré que le mélange grisâtre que l'on nous sert en ce moment à Namur contenait de la farine de maïs en quantité vraiment anormale. Par contre, on signale, pour les prochaines décades, un pain d'une blancheur parfaite, mais qui pourra coûter jusqu'à 48 centimes le kilo!

— Les toutous namurois n'ont pas de chance! Un cas de rage ayant été constaté à Annevoie, tous les chiens de l'Entre-Sambre-et-Meuse devront à nouveau être muselés.

— En modification de l'ordre de police du 13 février, le prix maximum de la farine est fixé, depuis le 24 avril 1915, à 52 francs les 100 kilos, et le prix maximum du maïs à 34 francs les 100 kilos.

— Un habitant de Tamines, nommé Joseph Sprumont, a été condamné, par le tribunal militaire de la province de Namur, à quatre mois de prison, parce qu'il avait retenu secrètement un nombre assez important d'effets militaires et des armes, au lieu de les délivrer à l'autorité allemande.

A MONS.

Le « Bon Vouloir » organise, cette année, son exposition habituelle. Un comité, composé de personnes appartenant aux divers partis, vient d'être constitué. Parmi les membres de ce comité, signalons : MM. François André, président du Conseil provincial du Hainaut, et l'abbé Puissant, l'archéologue bien connu.

— Mercuriale du dernier marché : Escourgeons, fr. 43; avoine, 43.50; pommes de terre, 18.25; paille, 3.75; foin, 11.50; houblon, 60; tabac, 2.45; beurre, 3.80; œufs, les 26, 2.70; maïs, 35.50; son, 18; sucre disponible, 26; sucre cristallisé, 50. Pas de transaction pour le froment, seigle, orge, pois, féveroles, lin, chanvre, colza, laine, farine-maïs.

A VISE.

Les frontières belges sont rouvertes. Le service des chemins de fer de Maastricht à Liége, viâ Canne, de Maastricht à Bruxelles, à Namur et à Charleroi, est de nouveau repris régulièrement.

A GRAMMONT.

La Croix-Verte sert chaque jour six cents à sept cents dîners à 20 centimes pour les adultes et 10 centimes pour les enfants. Le menu, varié, se compose de soupe, viande, pommes de terre et légumes. Quant aux pauvres honteux, cinq cents dîners gratuits leur sont distribués par semaine, grâce aux cotisations hebdomadairement versées par les souscripteurs volontaires. Les chômeurs reçoivent régulièrement leur pain par jour et, de temps en temps, du charbon, des fèves, du riz, même des vêtements. La ration fixée pour le pain est de 200 grammes par tête et par jour.

A LOUVAIN.

Depuis hier, la ration de pain est de 330 grammes par jour et par personne.

A MAUBEUGE.

Mercuriale du dernier marché : Œufs, 2.40 à 2.50; beurre, 1.60 à 1.70; oignons, 0.60; carottes, 0.30; poireaux, 0.30; haricots, 0.50; pommes de terre, 0.25 et 0.30; café, 2.10 à 2.20; sucre, 0.90; sucre candi, 1.10; poulets, 3.50 à 4.50; lapins, 3.25 à 4.25; poules, 2.50 à 3.00.

Nouvelles publiées par le Gouvernement Général allemand

«o»

NOUVELLES ALLEMANDES QUOTIDIENNES

Constantinople, 1er mai. — Le métropolitain grec de Gallipoli a adressé la dépêche suivante au Patriarcat œcuménique : Les Anglais ont bombardé Madytos et causé la mort du vicaire épiscopal et de plusieurs personnes. Nous protestons énergiquement contre cet acte de sauvagerie des Anglais, qui ont la prétention de compter parmi les peuples civilisés.

* * *

Londres, 2 mai. — Les « Daily News » mandent du Nord de la France en date d'hier : Les Allemands ont commencé à bombarder violemment Dunkerque jeudi matin. Le bombardement fut ouvert à 11 heures et prit fin seulement à 3 h. de l'après-midi. Plus de 60 obus de 30.5 cent. sont tombés dans la ville. D'abord, on fut très étonné car on ne pouvait s'expliquer d'où les obus venaient. Un obus tomba sur la caserne et en démolit le toit. D'autres tombèrent dans différents quartiers de la ville et y causèrent des dégâts effroyables. 150 personnes, presque toutes de la population civile, furent tuées ou blessées. On se sauva dans les caves et y resta tant que le bombardement dura. Ce matin, plus de 2.000 fugitifs sont arrivés à Calais; d'autres suivirent. Hier, on a entendu distinctement des roulements de canons au sud, à la côte.

* * *

Athènes, 1er mai. — On mande de Mytilène que 4 bataillons anglais et français, auxquels les troupes turques avaient coupé la retraite et qui refusaient de se rendre, ont été exterminés.

FAITS DIVERS

Mise en liberté. — M. Eugène de Cheveheid, ancien notaire, domicilié Montagne de la Cour, 17, qui avait été impliqué dans l'affaire des faux billets de banque, a obtenu sa mise en liberté provisoire. L'instruction est à la veille d'être close.

Une malade carbonisée. — Mlle Hélène Staels, âgée de 17 ans, habitant avec ses parents au hameau de Lichtervelde, à Loochristy, souffrait d'une maladie grave. Ses parents étant allés travailler aux champs, avaient approché le fauteuil de la malade d'un feu de bois, dans la cuisine. La malheureuse, s'endormant, sera tombée de son siège sur les tisons incandescents, car au retour des parents, la pauvre fille était carbonisée.

Ecrasé. — Un nommé M., qui, en état d'ébriété, passait par la rue Haute, a été renversé par un camion; il a été conduit à l'hôpital Saint-Pierre, dans un triste état.

Vols. — Dans l'arsenal de Malines, des malfaiteurs s'introduisaient, il y a deux mois, et y volaient du cuivre et du plomb. Ils ont été arrêtés et condamnés à trois mois de prison.

— Trois malandrins ont été arrêtés au moment où ils cambriolaient une épicerie de la rue des Indes, à Anvers. Après une lutte sérieuse, ils ont été conduits au commissariat.

Liste officielle des officiers et soldats belges morts au champ d'honneur

«o»

Gossiau, C., caporal, 10-1914.
Grawez, Senzeille, Nieuport, 4-11-1914.
57754. Grosboth, P.-J.-J., Anvers, Nieuport, 4-11-1914.
Guerraerts, soldat.
56125. Hanuse, Marchin, Nieuport, 4-11-1914.
Haijmans, soldat, 1/3, Saint-Georges, 24-10-1914.
53745. Hebbelinckx, Et., soldat, 1/2, St-Georges, 27-10-14.
57526. Hellinckx, J., sold. cycl., Furnes, 5-12-1914. Amb.
51822. Henin, soldat, 1/2, Verviers, 27-10-1914.
53879. Henriet, soldat, Nieuport, 7-11-1914.
Herreman, soldat.
57871. Heymans, soldat, Saint-Nicolas (Waes).
59629. Hilgert, Franç., sold., Calais, 11-11-1914.
58121. Jacobs, P., soldat, Anvers, Nieuport, 4-11-1914.
57167. Jampens, soldat, Eeckeren, 3-10-1914. Hôp. Anvers.
Janssens, Alph., 1er sergent, Furnes, 21-10-1914.
55840. Janssens, A., soldat, 8, Stekene, 12-9-1914.
59719. Joos, soldat.
58909. Horemans, L., soldat, 1, Holsbeek, 12-9-1914.
55785. Latruwe, Nieuport, 4-11-1914.
55186. Lefebvre, G., soldat, 3, Kessel-Loo, 10-9-1914.
Immers, F., Ramscapelle, 30-10-1914.
56819. Lahaut, Jules, 1/2, 28-10-1914.
58125. Lambrechts, soldat, Saint-Georges, 24-10-1914.
Lamoot Jos., soldat, 3-11-1914, Furnes.
Leys, soldat.
54776. Loosvelt, J., soldat, 1/2, Nieuport, 27-10-1914. Entre l'Yser et Nieuport.
59371. Mesenbeek, Reuzendrecht, Nieuport, 4-11-1914.
59116. Mootens, E., Uccle, Nieuport, 4-11-1914.
Manderick, soldat, 5-11-1914.
52416. Marroux, Auguste, soldat.
Meninger, soldat.
56516. Mergits, J., 1er soldat, 3, Kessel-Loo, 10-9-1914.
58136. Meskens, Franç., soldat, 3, Kessel-Loo, 10-9-1914.
58137. Meurisse, J., Hallaer, Ramscapelle, 30-10-1914.
55803. Moustier, L., soldat, Nieuport, 4-11-1914.
Muys, Joseph, volontaire, Dunkerque.
54685. Olieslagers, caporal, 1/2, Holsbeek, 12-9-1914.
53980. Onghem, Alphonse, soldat.
59539. Orleuge, C., Nieuport, 4-11-1914.
53160. Oversteyns, soldat, 1/2, Lovenjoul, 27-10-1914.
54148. Pauwels, G., soldat, Saint-Georges, 24-10-1914.
Percavet, sergent-major, 5-11-1914.
59732. Perron, Joseph, soldat, 1/2, Haeltert, 27-10-1914.
58014. Petit, soldat, 1/2 27-10-1914.,
53924. Philips H., La Hulpe, Nieuport, 4-11-1914.
53999. Pieters, soldat, Dunkerque, 22-10-1914. Hôpital.
59543. Planger, P., Nieuport, 4-11-1914.
56806. Pochet, soldat, Saint-Georges, 24-10-1914.
56806. Porhet, sergent, Gesprimont (France).
59130. Polastre, soldat.
Rabau, Camille, adjudant, 2/4, Haecht, 26-8-1914.
58569. Rose, G., Schaerbeek, Nieuport, 4-11-1914.
55144. Schepers, Auguste, soldat, Kessel-Loo, 10-9-1914.
54718. Schmidt, V., adjudant, Dunkerque, 1-11-1914. A la suite de ses blessures.
Schoofs, soldat, 5-11-1914.
54827. Schroeyers, soldat, Nieuport, 7-11-1914.
Serain, L., soldat, 1/3, Furnes, 21-10-1914.
55655. Seuvée, Ensival, Nieuport, 4-11-1914.
58990. Smet, soldat, Winsele.
56618. Smolders, soldat, 1/2, 27-10-1914.
53501. Smeesters, E., soldat, Saint-Georges, 24-10-1914.
55097. Stappers, soldat, 27-10-1914.
47801. Staquet, soldat, La Louvière.
56339. Stevens L. Nieuport, 4-11-1914.
Swaels, soldat.
Thienpont, Nieuport, 4-11-1914.
58316. Thys, soldat, Wachtebeke, Dunkerque.
55363. Thonard, G., Liége, Nieuport, 4-11-1914.
55152. Tienpont, soldat, 3, Holsbeek, 12-9-1914.
54566. Tytgat, soldat.
54861. Valentin, caporal, Saint-Georges, 24-10-1914.
57256. Van Buynder, Jules, soldat, Holsbeek, 12-9-1914.
Van Cackenberg, soldat.
56533. Van Camp, P., soldat, Nieuport, 7-11-1914.
55420. Vandamme, L., soldat, 2 Anvers, 2-10-1914.
58951. Vandenbroeck, V., soldat, 1, Holsbeek, 12-9-1914.
58426. Vanden Broeck, soldat, 3.
55173. Van de Poorter, soldat.
59158. Vander Linden, caporal.
56999. Vandermeirsch, soldat, Saint-Georges, 24-10-1914.
56535. Vanderplas, Nieuport, 4-11-1914.
Vanderputten, soldat Gravelines, 23-10-1914.
Vander Strucken, F., caporal, Nieuport, 4-11-1914.
58317. Vander Stylen, A., soldat, 3, Holsbeek, 12-9-1914.
Vande Velde, soldat, 5-111-1914.
Van Driessche, soldat, 5-11-1914.
55190. Van Dun, P.-J., soldat, 1/2, 27-10-1914.
54378. Van Dwck, Louis, soldat, 1, Holsbeek, 12-9-1914.
Van Dyck, soldat, 2/4, Haecht, 26-8-1914.
56229. Van Gorp, P., sergent, 3, Kessel-Loo, 10-9-1914.
Van Guitwy, caporal, 5-11-1914.
53513. Van Hemelryck, Nieuport, 4-11-1914.
59359. Van Herck, J., Contich, Nieupart, 4-11-1914.
Van Hoof, soldat.
Van Hout, soldat, Saint-Georges, 24-10-1914.
54712. Vanhye, V., Calais, 27-10-1914.
59570. Van Landeghem, Henri, soldat, 1, Holsbeek, 12-9-14
Van Lier, soldat, 1/2, 27-10-1914.
Vanmenlen, René, soldat, 1/1, Dunkerque, 7-11-1914.
54729. Van Nieuwenhoven, soldat.
58433. Van Petegem, sergent-fourrier, 2, Waerschoot.
Van Schil, Louis, soldat.
Van Vol, soldat.
58398. Van Wittenbergen, R., soldat, Anvers, 19-10-1914.
Van Woutergem, soldat, 4/1.
52756. Vercommen, Nylen, Nieuport, 4-11-1914.
Vergnon, soldat.
58623. Vergonts, F., 1er sergent, 3, Aerschot, 9-9-1914.
Verhas, Jean, sold., 4, Dunkerque, 6-11-1914.
Verhelpen, soldat.
55821. Verheylewegen, 1er soldat, 1/2, Anderlecht, 27-10-14
54700. Verlaine, L., Nieuport, 4-11-1914.
59063. Vermaelen, soldat, 1/2, 27-10-1914.
55303. Vermaercke, A., Nazareth, Ramscapelle, 30-10-1914.
57014. Vilbago, L., soldat, La Louvière, Holsbeek, 12-9-14.
59175. Vlassenbroeck, J., soldat, 1, Holsbeek, 12-9-1914.
52527. Vounckx, Aerschot, Nieuport, 4-11-1914.
55190. Wan Dun, F., Turnhout, Nieuport, 4-11-1914.
Wilmet, 1/2, 27-10-1914.
57677. Wilmet, E., Aiseau, Saint-Georges, 24-10-1914.

8e et 28e régiments de ligne

55969. Audin, L., soldat, Stuyvekenskerke, 23-10-1914.
56946. Baelens, C., sergent, Furnes, 6-11-1914.
Barbaranelli, J., sergent, 1/2, Stuyvekenskerke, 23-10-14.
52744. Baudewyns, G., Schaerbeek, Calais, 23-10-1914.
52109. Bekaert, soldat, 3/3, Roubaix, 22-10-1914.
53567. Bellefroid, F., soldat, 1/2, Stuyvekenskerke, 10-14.
Belcrans, L., Bierwart, Petit-Waret, 12-8-1914.

(A suivre.)

Finance et Commerce

«o»

Verreries des Hamendes. — Sur le bénéfice de 497,956.89 francs, il est attribué 100,000 francs à des amortissements divers, 30,000 francs en prévision fiscale, fr. 33,385.46 aux tantièmes statutaires. Un dividende de 50 francs absorbe 100,000 francs; le solde de fr. 234,571.23 est affecté à un compte de prévision.

Arbre Saint-Michel. — Un dividende de 10 francs absorbe 70,000 francs du bénéfice de 409,898 francs. Une somme de 242,000 francs est affectée aux amortissements. Le service des obligations exige 21,500 francs, et les tantièmes fr. 16,449.75. Cent obligations sont remboursables le 1er avril 1916.

Trieu-Kaisin. — L'exercice actuel se présentant en pertes, le Conseil est revenu sur sa décision de proposer la répartition d'un dividende de 30 francs. Tout le bénéfice de fr. 1,467,207.07 est porté en amortissement.

Tramways d'Odessa. — On annonce que les recettes de 1914 ont donné une augmentation de 144,639 francs. Aucun dividende ne sera distribué. Les installations n'ont subi aucun dommage sérieux.

Tramways de Bilbao. — On distribuera le même dividende qu'en 1913 : fr. 5.50 aux actions de capital et 2 fr. aux actions de jouissance.

Tramways de Barcelone. — Ici, le dividende sera de 12 francs par action de capital, et de fr. 51.13 par part de fondateur.

Chemins de Fer Economiques. — Le solde du compte de profits et pertes, de fr. 1,772,688.02, a été porté à un fonds de prévision temporaire. Le réseau de Bruxelles a produit fr. 3,096,626.38, soit en diminution de fr. 398,094.77.

Financière de Transports. — Après affectation d'une somme de fr. 1,718,811.19 à un fonds d'amortissement spécial, le bénéfice net de l'exercice 1914 s'est élevé à 1 million 968,781 fr. 93, réparti comme suit : 35 fr. à 50,000 actions; fr. 12.50 aux 10,000 dixièmes de parts de fondateur; solde à nouveau, fr. 2,334.25.

Nitrates. — Le solde du bilan approuvé le 22 avril a été porté à un fonds de régularisation, qui se monte ainsi à fr. 324,898.92.

Tramways de Sofia. — Le bénéfice net de la société permet de répartir pour 1914 un dividende de 5 francs aux actions de capital; il sera payable dès que les circonstances le permettront.

Petit Try. — Sur un bénéfice de fr. 738,365.85, 200,000 fr. sont prélevés pour l'attribution d'un dividende de 25 fr.

Crédit Général Liégeois. — Le bénéfice brut de l'exercice 1914 s'est élevé à fr. 2,862,159.30; il a reçu l'affectation suivante : Patente, fr. 205,691.57; frais généraux, 1,715,616.25; caisse de prévoyance, 94,015.76; intérêts, réescompte, 35,251.50.

Grand-Buisson. — La production de 1914 a été inférieure de 12,000 tonnes à celle de 1913; le bénéfice de 339,023.06 a été porté entièrement aux amortissements.

Nord de Gilly. — Le bénéfice de fr, 296,950.37 a été porté à un fonds de prévision temporaire.

Barcelone San Andrès. — Il est attribué un dividende de 4 francs aux 60,000 actions, payable le 4 mai, contre remise du coupon n. 16.

Tramways Florentins. — Le bénéfice de l'exercice 1914, fr. 362,523.80, est porté à un fonds de prévision temporaire.

Banque de Bruxelles. — L'assemblée du 22 avril a été unanime dans l'adoption du bilan. M. Léon Guinotte a été nommé administrateur et M. E. Stern commissaire.

Tramways et Electricité de Bangkok. — Il est probable que les dividendes du second exercice de cette société seront identiques aux précédents, soit fr. 6.50 par action de capital et fr. 1.50 aux actions de dividende.

Omnibus et Tramways de Lyon. — Le dividende de 1914, sera ramené de fr. 27.60 en 1913, à fr. 18.

Emile DE GRAEVE

Agent de change agréé à la Bourse de Bruxelles
135, BOULEVARD ANSPACH, 135, BRUXELLES
Achat et vente de titres. Change. Payement de tous coupons.
Renseignements gratuits. De 9 à midi et de 2 à 5 heures.
(58)

THEATRES

SCALA. — 8 h. 1/4 (H. C.). — Le Prinkère. — Dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 4 heures (H. C.).

GAITE. — 8 h. 1/4. — La Revue.

KONINKLIJKE VLAAMSCHE SCHOUWBURG. — Représentation flamande le dimanche (en matinée, à 3 h., en soirée à 7 1/2 h.) et le lundi (7 1/2 h.), organisées au bénéfice des artistes.

VOLKSSCHOUWBURG. — Représentation flamande le dimanche (en matinée à 3 h., en soirée à 7 3/4 h.), le lundi (7 3/4 h.) et le jeudi (7 3/4 h.).

PALAIS DE GLACE, Montagne aux Herbes Potagères, 47. A 8 h. 1/2, grands concerts symphoniques donnés tous les soirs, par l'Association des artistes musiciens du Théâtre Royal de la Monnaie et des Concerts Ysaye

Champignol malgré lui

par

G. FEYDEAU ET M. DESVALLIERES

Roman tiré de la pièce par ARTHUR BYL

(Suite)

Il errait depuis une demi-heure environ et n'avait pas encore rencontré le moindre magasin qui, de près ou de loin, évoquât une quelconque Belle-Jardinière ou un Pont-Neuf rendeur d'argent.

Rien, rien, rien.

Où donc les naturels du cru s'habillaient-ils? Ils n'allaient point nus, pourtant. Saint-Florimond en avait croisé quelques-uns qui portaient le veston ou la jaquette comme partout en France, terre où l'on s'habille à l'anglaise.

Notre héros, lui, n'avait qu'un but : se défiler à l'instar des gens d'Outre-Manche, experts, semble-t-il, à brûler la politesse aux raseurs, à moins que ce ne soit là une réputation usurpée.

Mais le faux Champignol, libéré par un acte définitif d'héroïsme, dont il ne se serait pas jugé susceptible une heure auparavant, supposait qu'il allait se précipiter vers le bonheur des fiançailles, s'il réussissait à arriver à temps chez les Rivolet, ses futurs beaux-parents, voilà qui valait mieux que de s'enliser, pour des temps inestimables, en des geôles nauséabondes et en des Biribis lointains.

Une idée géniale germa dans son cerveau qui menaçait d'éclater sous la tension de la pensée :

Déléguer quelqu'un pour l'achat des frusques civiles. Une personne quelconque, qui lui apporterait, cela ne pouvait manquer, un pantalon trop long et une redingote trop courte; mais quelle importance pouvait-on prêter, en la minute présente, à un aussi piètre détail; Saint-Florimond était au-dessus d'un costume, même du dernier cri. Il retournerait, après avoir emprunté l'arrière-boutique du commerçant visé et choisi pour l'opération, où s'accomplirait la métamorphose, il retournerait, disons-nous, le front haut chez le marchand de confection et choisirait un costume adéquat à sa taille et à son genre, qu'il estimait fort.

Il avisa l'officine d'un perruquier. Les gens de cette profession ont la réputation, depuis Figaro, de se prêter assez volontiers aux tours et stratagèmes de la comédie humaine.

Saint-Florimond pénétra dans le sanctuaire du coupeur de cheveux en quatre, s'inclina, en retirant son képi, un peu fané mais d'ordonnance. Ce geste pourtant bien simple eut la propriété de faire pousser des meuglements terrifiés au perruquier clermontois.

— Le fou chez moi! gémit-il en se précipitant hors de sa boutique.

Nous avons déclaré en toute franchise, ayant une répugnance instinctive pour le mensonge, que notre ami Saint-Florimond-Champignol ignorait la sous-préfecture du département de l'Oise, mais il n'en allait pas ainsi de la pittoresque petite ville de Clermont.

Là, tout le monde le connaissait. Ses aventures passionnaient, comme un roman-feuilleton, toutes les dames « de la société » et, aussi, les humbles ouvrières.

On savait qu'il avait été mis en surveillance à l'infirmerie.

Lui n'ignorait pas davantage cette particularité humiliante.

Il est vrai qu'on lui attribuait en ville, comme à la caserne, le nom patronymique du grand peintre Champignol, par erreur, bien entendu; mais on le connaissait « de visu » pour se l'être désigné d'un doigt pitoyable, alors que de rares fois il avait pu parcourir, au pas gymnastique, les rues de la ville.

Ses cheveux, ou, pour mieux dire, sa calvitie, s'universalisait. A l'encontre des peuples heureux, sa tignasse et son toupet commençaient à avoir une histoire.

Aussi quand le frater gratteur de couenne eut constaté l'irruption du dément dans ses pénates, s'était-il rué, d'instinct, certain qu'un danger le menaçait, vers l'extérieur, et là, en sûreté relative, il clamait de sa voix terrifiée :

— Au fou!

Les voisins sortirent — bondirent serait plus juste — de leurs seuils et déguerpirent de leurs étages avec la vélocité qu'on attribue au lévrier et au cerf.

Ils avaient compris que le voisin affolé les avertissait qu'un incendie les menaçait.

Le nez en l'air, ils attendaient la fumée qui, paraît-il, ne saurait exister sans flamme.

On parla de requérir les braves pompiers locaux. Des échelles de sauvetage semblaient d'une urgence non contestable. L'un des esprits forts de l'endroit profita sournoisement de l'incident pour critiquer les édiles clermontois qui n'avaient pas fait le nécessaire pour assurer la sécurité des citoyens.

Cet homme habile préparait son élection au prochain renouvellement du conseil municipal.

On l'approuva.

Mais ce fut un gros désappointement quand le coiffeur eut rétabli les faits :

— Il s'agit bien du feu! J'ai crié : Au fou!

Les autres ne comprirent pas.

— Oui, le fou du 175e s'est évadé.

— Quelle affaire!

— Il est en liberté, vous dis-je!

— Allons donc!

— Et cela est si vrai qu'il est dans ma boutique...

— Diable! C'est très grave.

— Il faut s'en emparer!

Un mouvement de recul s'était produit dans la cohue.

La foule n'est pas essentiellement brave à l'état général.

Mais le perruquier, lui, craignait pour son « home », pour ses flacons, pour ses vaporisateurs, pour ses glaces, pour les siens.

Les autres tremblaient pour leur peau et ne s'empressaient en aucune façon.

— Voyons, mes amis, vous ne pouvez pas laisser mes enfants, ma femme, livrés à cet énergumène!

— Il faut voir...

— Avertir la gendarmerie.

— Oui, mais d'ici là un malheur sera arrivé.

— Si on allait simplement au poste militaire? proposa quelqu'un qui n'avait pas complètement perdu la tête en l'aventure.

Cette motion fut acceptée d'enthousiasme.

Tous, y compris l'artiste en cheveux, se hâtèrent vers la caserne pour chercher du renfort.

En un clin d'œil, la rue se fit déserte comme la place de la Concorde un jour d'hiver humide.

A l'intérieur, Saint-Florimond était resté, baba et solitaire.

Voilà que cet imbécile le reconnaissait! Ça, c'était sa veine!

La plaisanterie continuait comme la séance.

Mais il y avait péril. Que faire?

Partir, parbleu! Et tout de suite encore avant que les peureux habitants ne revinssent escortés du poste de police. Mais où aller?

Il n'y avait pas de doute : on le connaissait comme le loup blanc légendaire, aussi bien dans le civil que dans le militaire; on allait le repincer et le livrer comme devant à l'adjudant Ledoux, au commandant Fourrageot, au caporal doucheur et au médecin aliéniste.

Dans le chambranle de la porte intérieure, une femme accorte, frisée comme un caniche, apparut.

— Qu'est-ce que tout cela veut dire, monsieur? questionna-t-elle.

— Je l'ignore, Madame...

— On crie au feu! au fou! Que sais-je?

— Mais encore?

— Enfin, Madame, quoique un peu troublé, entre nous, gens raisonnables, est-ce que j'ai l'air d'un fou dangereux?

La petite femme protesta en souriant.

— Eh bien! C'est à moi qu'ils en ont.

— Pourquoi?

— Ils me prennent pour un nommé Champignol, un réserviste.

— Ah! oui, le peintre!

— Justement. Madame, permettez-moi de vous dire, en confidence, mon histoire. Elle sera brève à cause des circonstances.

Et Saint-Florimond narra, à la vapeur, son aventure avec Mme Champignol et ce qui en était résulté.

— Mais c'est très drôle.

— Vous trouvez?

— Enormément.

— Pour les spectateurs, mais pas pour moi!

La compagne du sot perruquier était une femme de tête; elle le prouva.

— Si vous attendez ici que les imbéciles soient revenus, ils vont vous traiter comme un aliéné dangereux.

— C'est bien ce que je redoute.

— Il faut partir au plus vite.

— Je ne demande qu'à fuir comme une gouttière, mais par où?

— Par la porte.

— C'est impossible!

— Pourquoi donc? riait la petite femme frisée et intelligente.

— Parce que je n'aurai pas fait dix pas dehors qu'un autre abruti voudra me faire arrêter.

(A suivre.)

PÉPINIÈRES DE RHODE-SAINT-GENÈSE
Société anonyme, à Rhode-Saint-Genèse

L'assemblée générale statutaire du 10 décembre 1914 n'ayant pu se tenir régulièrement, MM. les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à la Banque Nagelmackers Fils et Cie, à Bruxelles, 83, rue Royale, le jeudi 27 mai 1915, à 11 heures (heure belge).

ORDRE DU JOUR :
1) Rapports du Conseil d'administration et du commissaire ;
2) Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes au 30 septembre 1914 ;
3) Décharge à donner aux administrateurs et commissaire ;
4) Elections statutaires ;
5) Divers.

Pour être admis à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 19 des statuts. (164)

L'ÉCONOMIE BELGE
Cie d'Assurances contre les Accidents de toute nature
Société anonyme, agréée par le Gouvernement pour l'Assurance contre les Accidents du Travail.
Siège social : rue du Midi, 147, à Bruxelles.

Les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le mardi 18 mai 1915, à 2½ heures de l'après-midi, au siège social.

ORDRE DU JOUR :
1) Rapport du Conseil d'administration ;
2) Rapport des commissaires ;
3) Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes ;
4) Décharge à donner aux administrateurs et commissaires ;
5) Nominations statutaires. (166)



-- ALIMENT --
POUR ENFANTS
Le MEILLEUR
Le plus SAIN
Le plus DIGESTIF
Le plus ÉCONOMIQUE
Lactine phosphatée
1 FR. 60 La Grande Boîte
(119)

BIJOUX
ANTIQUITES
ACHAT brillants, platine, diamants, or, argenterie, au plus haut prix, 174, RUE DE LA LOI. (115)

The American Ice Cream Co
18, RUE DES BOITEUX
fabrique la meilleure qualité de
CREME A LA GLACE
EN GROS
Conditions spéciales aux Restaurateurs.
Notre crème glacée n'est fabriquée qu'avec des
PRODUITS NATURELS
Département spécial pour les commandes faites par la clientèle privée. (150

DENTISTE A. SASSERATH
RUE ROYALE 192 (86

BIJOUX
ANTIQUITES
ACHAT brillants, platine, diamants, or, argenterie, au plus haut prix, 174, RUE DE LA LOI. (115)

HOTEL DES VENTES WIERTZ
32, 42 à 50, rue Wiertz, Bruxelles

AVIS

Faites vendre vos meubles et objets d'art à la salle des ventes Wiertz. Les mobiliers sont toujours exposés au public deux jours avant la vente.

Location de la salle à MM. les notaires et huissiers. Prix à convenir. (154)

CAMIONNAGES
POUR LA VILLE ET PROVINCES AUTORISEES
JACQUES VAN EMMERIK
Agent en Douane. — Expéditeur
Rue de Ribaucourt, 146 à 152.
(69)

ANCIEN HOTEL DES VENTES MICHEL LALIEUX
(J. Moniens et Cie, successeurs)
89, rue de Namur, 82, Porte de Namur, Bruxelles.

Vente à l'amiable tous les jours. — Vente publique le lundi. — Avances de fonds sur mobiliers. — Achats de mobiliers. — Expertises. — Garde-meubles. — Camionnages. — Déménagements. (110)
ENTREE LIBRE.

CIGARETTES
EN TOUS GENRES.
Fabr. 52, rue de Stassart. (153)

CAUSE DE DÉPART
derniers jours de vente

Grand stock à solder à des prix dérisoires, garnitures, skungs, oppossum, skungs d'Australie, martre, zibeline, renard blanc et fumé, manteaux Astrakan, chinchilla loutre, taupe et lapin, palissés pour hommes. Grand choix de tailleurs et manteaux de ville. — BOULEVARD DE LA SENNE, 63. — Commerce à céder. (108)

MEUBLES
Pour cause de cession de commerce, chambre à coucher, chêne massif, six pièces, depuis 225 fr. ; salle à manger, chêne, 10 pièces, depuis 200 fr. ; buffet de cuisine, depuis 28 fr. — Visible tous les jours, de 10 à 12 et de 2 à 5 heures. (128)
32, RUE DES TANNEURS, 32, BRUXELLES.

CIGARETTES
Toutes marques en gros. 5, PLACE BARA. (163)

MAISON JACK
Coupeur de 1re ordre pour dames et messieurs, ex-ouvrier des « Tailleurs de l'Aristocratie ». Vêtement à tout prix. 30 p. c. moins cher qu'ailleurs. 80, rue des Pierres, Bruxelles. Pour occuper le personnel, nous acceptons les réparations, transformations, retournages. (84)

Cours de Langues Vivantes
MÉTHODE RAPIDE
- PRIX MODÉRES -
ANGLAIS en trois mois. Accent pur. **15 francs par mois.** Conversation, correspondances commerciales. — Un nouveau cours commence le 15 mai. — S'inscrire jusqu'au 10 mai. Nombre d'élèves strictement limité. **Rue de la Ferme, 13.** (162)

SEL FIN
BLANC RAFFINE (00)
Finement moulu et gros, en sacs de 50 kilogrammes
(Franco toutes gares belges)
Fr. 500 à 600 les 10,000 kilos (selon localités)
Livraison garantie 8 jours (Bureaux de 9½ à 12 h. b.)
Ecrire à H. KROUT, rue d'Argent, 34, BRUXELLES.
(151)

JOSEPH CHARLES
14-16, Rue de l'Etuve, 14-16
2,700 paires chaussures de luxe américaines de dame à vendre
EN GROS OU EN DETAIL
(76)

LANGUES
COMPTABILITE
STÉNO-DACTYLO
ECOLE PIGIER, 60, Rue du Pont-Neuf, Bruxelles
Le jour, 3 heures par semaine : 5 francs par mois.
Le soir, 12 heures par semaine : 10 francs par mois.
(90)

ACHAT D'OR
à fr. 2.50 le gr. ; platine, pres précieux., 33, r. du Marais. (191)

ACHAT D'OR
AU PLUS HAUT PRIX. PLATINE ET DIAMANTS. 5, RUE ST-GHISLAIN, 5, BRUXELLES. (130)

PETITES ANNONCES

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

COMPT., dact., au cour. t. trav. bur., dem. emploi quelc. G. L., 54, rue Thiéfry. (2491)

AJUSTEUR mécan., 20 ans m. mais., chef répar., cherche pl. Ecr. 235, aven. de la Reine. (2476)

JEUNE FILLE ch. place à t. faire, log. chez elle, b. cuis., lav., rep., 69, r. du Collège, son. 2 f. (2478)

SERVANTE cuis. dem. pl., b. réf., 140, r. des Rentiers. (2479)

FILLE de quart., un peu cuis., dem. pl. à t. faire, bon. réf., rue de l'Escalier n. 11. (2481)

JEUNE FILLE wallonne 22 ans, sach. coud., dés. pl. fille à t. faire ou de quart. S'adr. B. R. 51, rue Georges-Moreau, Cur. (2483)

FILLE flam. à t. fre, sachant cuis. bourg., b.cert., dem. pl., 107, chaussée de Jette, Koekelberg. (2485)

ON DEM. servante act. Ecr. réf. et gages, 6, rue des Français, Lodelinsart.

BON. TAILLEUSE dés. faire journ., 48, rue de Mérode, son. 2 fois. (2490)

FILLE dem. faire quart. ou journ., 63, r. du Page, Ixelles. (2395)

ON DEM. fille de cuisine 58, Bd du Midi. (2407)

ORPHELINE, 17 a., demande place aid. mén., ch. de Tervueren, 147. (2346)

PERSONNE sér., conn. b. cuis. bourg., 7 ans mêm. serv., dem. pl. à t. fre pet. mén., 53, ch. de Boendael.

JEUNE FEMME propre bon., dés. pl. quart. ou journ., b. cert. S'adr. 70, r. Traversière. (1447)

PERSONNE sér., 36 a., au cour. cuis. et tout ouvr. dem. pl. à la journée, bon. réf., 153, av. Ducpétiaux.

FORTE FILLE orph., 20 ans dem. pl. femme journ. S'adr. 22, rue d'Anderlecht au 3e étage. (1449)

DOMEST. intér., sér. 40 ans, de t. conf., dem. pl., exc. réf., 75, r. Belliard.

FILLE quairt. femme de ch., sach. coud. et servir table, bon. réf., dem. place 32, rue de la Source. (1442)

FEMME propre demande journ. ou quart., b. réf. 101, rue du Collège, sonn. 1 fois. (1443)

FILLE holland., 36 ans, sach. cuis. bourg., b. cert., dem. pl., 39, Galerie du Commerce. (1444)

JEUNE FILLE, 25 ans, un peu cuis., dem. pl. à t. faire, b. réf., 275, ch. de Charleroi. (1445)

VEUVE, 35 ans, sach. b cuis. bourg., dem. pl. tout faire, log. ou pas, 6, r. Botanique. (2360)

JEUNE FILLE, 22 ans. fl., fr., conn. cuis. bourg., dem pl. t. fre, b. réf., 40, quai Willebroeck. (2362)

JEUNE FEMME propre dem. journ. ou quart., 38, r. des Confédérés. (2348)

JEUNE FILLE 25 ans, dés. pl. t. fre, pas cuis., 108 rue Belliard, Br. (2349)

CELIBAT., 44 ans, bons cert., dem. pl. domestiq., jard. ou t. faire, Michiels, 17, rue au Beurre. (2350)

FEMME de ch. dem. pl. dans hôtel. S'adr. 77, r. du Frontispice. (2351)

FILLE de camp. dés. pl. à t. fre, bons cert. S'adres. 90, ch. de Haecht. (2352)

JEUNE PERS. dem. faire journ. ou quart. S'adresser 33, r. Bethléem. (2353)

FILLE quart., 6 ans m. serv., dem. pl. ou t. fre, cuis. bourg., b. réf., 26, r. Impériale. (2354)

SERVEUSE ou servante-serv. dés. pl., 17, rue de Cologne. (2244)

JEUNE FILLE hon. dem. pl. à t. fre, 26, r. Guillaume Kennis. (2248)

FILLE t. fre, 25 ans, b. au cour., dem. pl. ou serv cuis., b. réf., 109, rue Belliard. (2213)

DAME honor., tr. dév., ch pl. chez Mr ou Dame seule. S'adr. 163, ch. de Waterloo. (2358)

BONNE CUISIN. dem. journ. ou rempl., b. rens., 30, rue Joseph II. (2359)

BON. BROUEUSE demande ouvrage à la mais., rue Berkendael, 33, Saint-Gilles. (1462)

JEUNE HOMME bonne instruction, caus. fr., fl., angl., désire place d. commerce. Ecr. C. H., 12, rue du Chemin de Fer. (1464)

JEUNE FILLE t. fre sachant cuis., ch. pl. pet. ménage, 86, av. Van Goitsenhoven, Forest. (2313)

tILLE t. fre, 22 ans, sachant cuis. bourg., b. réf., dem. pl., 5, rue Jenner, à Ixelles. (2364)

CUISINIERE dés. pl. fixe ou journ., ville ou camp. bons cert., 62, rue Van Aa, Ixelles. (2369)

FILLE t. fre, flam., 28 ans, cuis. bourg., b. réf., dem. pl., Herent (près Louvain), M. Van Den Eede.

FILLE 23 ans, de camp. conn. cuis., dem. pl. à tout fre, b. réf., 223, r. du Marché, Woluwe-St-L. (2377)

JEUNE FILLE 19 ans, fr., fl. cherche place à tout faire, Léonie Sergeant, pr. de la gare, Quenast. (1466)

MONSIEUR hon., bon. réf., conn. art., caut., dem. gér. mag. cig. Ecr. E. L., Bur. Publ., 32, chaussée d'Anvers. (159)

DEMOIS. belge, logeant chez elle, ch. place gouvernante ménagère, dirig. intérieur ou faire très bon. cuis. bourg. Prix de guerre, 103, rue du Commerce. (1463)

BRASSEURS. A vendre 200 kilos rondelles pr bouteilles, 1re qual., à 9 fr., 40, rue de l'Intendant. (160)

MONSIEUR, meill. réf., ch. représentation ou place quelconque. S'adr. 43, rue Taziaux, Molenbeek. (2340)

A LOUER, rue de la Régence, 42, appart. français, 6 pl., 1,000 francs (1329)

MENAGE liégeois rés. à Brux. av. guerre, sans pl. suite des évént, pouv. fournir meill. réf., dem. place conc. ou anal. S'adr. Denis 257, ch. d'Anvers, Laeken.

TAILLEUR dem. bon appr., ½ ouvr., 38, r. Toulouse, Q.-L. (2303)

CUISINIERE bien au cour., b. réf., dem. place, château de Peuthy, Vilvorde. (2367)

FILLE quart., femme de ch., au cour. cout. et rep., dem. pl., b. réf., 38, Boul. St-Michel, ou avenue Brugmann, 69. (2368)

FILLE t. fre, flam., un peu fr.. sach. laver, repas., b. réf., dés. pl. S'adr. 61, rue Kerckx, Ixel. (2359)

ORPHELINE, 20 ans, sachant coud., dem. pl. fille quart. ou aide mén., bon. réf., 176, av. Scheut. (2291)

VEUVE ayant des enf. à élever cherche ouvrage t. les matins, sach. f. b. cuis. Adr. 47, r. Archimède. 2292

JEUNE FLLE 22 a. dés. pl. b. d'enf. ou aid. mén., b. réf., 105, r. Van Schoor Schaerbeek. (2293)

FILLE fl. un peu fr., 29 ans, b. cuis., b .réf., dem. pl., 132, rue des Quatre-Hypothèses. (2297)

FILLE fl., 19 ans, sach. cuis., cout., dem. pl. t. fre, b. cert., 3, rue de Florence. (2298)

ACHAT plus haut prix : vieux pneus et ch.-à-air. S'adr. 40, rue Intendant. (161)

BON DOMEST., val. de chambre, exc. réf., dés. pl. S'adr. 214, ch. Wavre. 2461

SERVANTE dem. place 4, av. du Cimetière, Evere.

ON DEM. pr Bruxelles, voyageur bon introd. dans épiceries, crèmeries, pour s'adj. article gr. consomm. S'adr. de 2 à 5 h., r. Verte 135, Brux.-Nord. (2463)

JARDINIER célib., fl., cherche pl. dans campag. ou chât., bons cert., H. F., 84, ch. d'Anvers. (2464)

JEUNE FILLE 19 ans, conn. cuis. bourg., dem. pl. t. fre, b. réf. S'adres. 11 rue Montoyer. (2465)

JEUNE FILLE 21 ans, pas cuis., dem. pl. tout fre, aid. mén., b. réf., 115, rue Royale-Ste-Marie. (2466)

JEUNE FILLE dés. pl. chez dame seule ou petit mén., M. D. 4, rue du Berger, Ixelles. (2467)

JEUNE FILLE propre, hon., dem. pl. à t. fre, place Didier, 6, Arlon. (2468)

ON DEM. fille à t. faire, propre, référ. exig., rue Ste-Catherine, 14. (2469)

FILLE holl., 36 ans, 5 a. m. serv., sach. b. cuis., demande pl., 5, rue Dupré, à Jette-St-Pierre. (2470)

PERSONNE sach. bien cuis. bourg., est dem. de 8 à 3 h. Se prés. le matin, 3, rue des Chartreux. (2471)

COUTURIERE dem. fre journées ou arr. chez elle, 36, rue St-Quentin. (2472)

SERV. cuis., b. au cour. cuis., b. réf., dem. pl., 10, rue du Berger, Ix. (2473)

DEMOIS. 24 ans., instr., fr., fl., angl., dact., dés. place bur. ou comm. Ecr. N. F. 33, r. Russie. (2462)

FEMME propre, libre de suite, dem. faire ½ journ., réf., 4, r. Picard. (2475)

FILLE quart., femme de ch., s ach. coud. et serv. table, b. réf., dem. pl., 32, rue de la Source. (2438)

JEUNE FILLE enc. en place, rue des Pierres, 9, conn. cuis., fl., fr., désire place chez pers. seule. 2439

FILLE sér., t. conf., sachant cuis. bourg., b. réf., dem. pl., 23, rue Moris, St-Gilles. 2442)

DEMOIS. dem. place à t. fre. S'adr. 120, ch. de Wavre, Auderghem. (2443)

PERS. de conf., 37 ans, sach. tt trav. mén., 14 a. m. serv., dés. pl. ch. pers. seule ou pet. mén. 22, r. du Cirque. (2444)

JEUNE FILLE, 17 a. dés. pl., b. d'enf., aide mén., 28 rue Eugène Degorge. Molenbeek. (2434)

EMPLOYE Etat Belge, dem. emploi confiance, prétentions modestes, 72, rue Van den Bogaerde. (2447)

VALET DE CH., cuis., parf. âu cour., tr. b. réf. dem. pl. chez Mr seul, 75, rue Belliard. (2423)

FEMME libre de suite, sach. cuis. et nettoyage, demande journ., b. réf., 23, rue de l'Eglise. St-G. (2424

JEUNE HOMME orph., 18 ans, cherche place quelconque, L. Bricout, 69, rue de Brabant. (2446)

JEUNE FILLE dés. place cuis. b. pet. mén., 320, Bd Em.-Bockstael. (2363)

BONNE d'enf., 26 ans, sér., bon. réf., dem. place, 154, r. Washington. (2365)

SERV. cuis., très sér., 5 ans m. pl., recom. par maître, dés pl., 8, rue Emile Banning. (2425)

FILLE t. fre, 26 ans, sachant cuis. bourg., b. ré., dem. pl., rue Eugène Degorge, 28. Mol. (2426)

FILLE flam., peu fr., 28 ans, tr. sér., dem. pl. pries enf., 6 ans m. serv., 36, r. du Fort, son. 2 fois. (2476)

JEUNE FILLE à t. f sach. b. coud., b. cert., dem. pl., 91, av. Georges Leclercq. (2477)

JEUNE FILLE wallonne cherche pl. fille à tout fre pr pet. mén.,. 38, rue du Berceau. (2478)

FEMME de ch., fille de quart., dés. pl., bons cert., 2, pl. Londres, Brux. (2480)

FEMME de ch., sach. la linger. et serv. table, dem. pl., b. réf., bon. mais., 32, r. Jacques Jordaens. (2427)

JEUNE FILLE 20 a., j. servi, con. peu cuis., dem. pl. t. fre ou b. d'enf., bons rens., 38, r. Marie Christine, Laeken. (2428)

2 JEUNES FILLES dem. place, 1 serv. cuis. et l'autre fille quart. ou bon. d'enfant. S'ad. 47, r. Bériot. 2366

MAR. FERRANT est demandé 32, r. Picard. (2295

HOMME marié, jeune, b. conduite, b. ouvrier menuisier, dés. pl. quelc. Ecr. 82, ch. Charleroi. (2314)

JE CHERCHE coupeuse et finisseuse en cravates pr hom. S'adr. conc., 108, Bd du Nord. (2316)

OFFICE DU TRAVAIL DU « PROGRES »
77, rue de Belle-Vue, 77
La Louvière
Bureaux ouverts de 9 à 16 heures. Service gratuit. Par humanité pour les sans-travail forcés, le dit «Office» recevra gratuitement les annonces des employés, des ouvriers, des servantes et autres sujets demandant du travail, ainsi que celles des patrons offrant de la besogne. (38)

ON DEM. dans le Centre, des personnes capables comme courtiers de publicité pour le journal « LE PROGRES LIBERAL », contre bonnes commissions. S'adr. à l'Office de Publicité du Centre, 77, rue de Belle-Vue, La Louvière. (41)

BUREAU DE PLACEMENT de Mons cherche servantes sachant mettre la main à tout, pour maisons bourgeoises en Hainaut. — Ecr. V. C., Office de Publicité, La Louvière. (34)

JEUNE EMPLOYE de bureau, 17 ans, au courant de toute besogne, victime de la guerre, cherche place analogue. Ecr. M. B., Office de Publicité, La Louvière. (36)

BONS VENDEURS DE JOURNAUX sont demandés pour le « PROGRES ». S'adresser 53, rue de la Chaussée, La Louvière. (37)

COURTIERS pour vente de térébentine artificielle aux marchands de couleurs et aux teinturiers sont demandés fabrique de Liége. Ecr. O. P., Office de Publicité, La Louvière. (33)

EMPLOYE TECHNIQUE pour charbonnages et fours à coke, sans emploi depuis août 1914, cherche à se placer d'urgence. S'ad. Z. R., Office de Publicité, à La Louvière. (32)

ASSURANCES RISQUES DE GUERRE

Les employés et ouvriers, des deux sexes, sans occupation, pourront gagner la vie, honnêtement, en visit. dans la commune respective les particul., négoc. et industriels pour les amener à souscr. une assurance contre les risques de guerre, sans avoir à débourser un centime de cotisation, combinaison idéale pour tant de gens sans ressources. — S'ad. d'urgence : Comptoir Belge d'Assurances, 77, rue Belle-Vue, à La Louvière. Salaires honorables garantis. (40)

JEUNE FILLE dem. pl. fille de quart. ou à t. fre, dans pet. mén., pas lav., 92 r. Lefrancq. (2347)

SERVANTE cuis., con. bon. cuis. bourg., dem. pl. ville ou camp. ou t. fre pet. mén., b. réf., 48, rue de Trêves. (2423)

HONNETE OUVRIER s. travail dem. place quelconque. Ecr. G. H., r. Champ l'Eglise, 32, Laeken, ou à l'Office de Publicité Centre, La Louvière. (2389)

1er OUVR. HORLOGER dem. place ou travail en chambre. Ecr. H. W., rue Champ l'Eglise, 32, Laeken, ou à l'Office Publicité, La Louvière (2388)

JEUNE FEMME cherche journ. ou rempl. serv. 52, ch. d'Haecht. (2412)

FILLE, 33 ans, conn. b. cuis., dem. pl. à t. fre, 56, ch. Watermael, Audergh.

FILLE à t. fre dem. pl., b. cert 34, rue des Comédiens. (2414)

JEUNE FILLE de la camp. dem. pl., fille quart. ou aid. mén., 131, rue Ribaucourt. (2415)

BONNE CUISIN., 30 a., dem. pl., b. réf., 18, rue de la Révolution. (2416)

FILLE quart. dem. pl. ou pour aid. mén., b. réf., 216, rue Haute. (2419)

FILLE de quart., sach. mettre main à tout, dem. pl., b. réf., 22, rue Linden.

VENTES ET LOCATIONS

A LOUER, entre Nord et ch. d'Anvers, mais. 2 étag. tout ou part., pr comm. Pr. guerre. S'adr. 123, boulev. Léopold II. (1353)

A VENDRE ou à louer, b. mais., ser., jard., écur., rem., av. Chapelle, 50, à Wol.-St-Lamb., vis. tous l. jours. (1355)

A VENDRE av. fac. de paiem. ou à louer prix modéré, jolie mais. mod., eau, gaz, w.-c. à ch. étage, rue des Semeurs, 130, Etterb., tr. Bourse-Casern. (1357)

JOLIE MAISON av. balcon et jardin à louer, 6 pl., cav., eaux et gaz, 45 fr. pr mois net., av. Prince Léopold, 80, Cinq., pr. tram. S'adr. au n. 78 à côté. (1359

JE CHERCHE à louer petit bureau dans le Centre, très urgent. Ecr. E.M. bur. journal. (1340)

ENSEIGNEMENT

Victoria School
Langues vivantes
35, RUE DE BERIOT, 35
Leçon d'essai gratuite (83)

DIVERS

J'ACHÈTE
le cuivre, l'étain, l'aluminium, les vélos, les courroies et les roulements à bille, 183, RUE DES TANNEURS. 129

Mme VICTORIA
CONSEILS AUX DAMES
44, rue de l'Hôpital.
Entrée directe. (157)

AGENCE COMMERCIALE 50, rue des Bois, Trazegnies, reçoit les annonces des commerçants, industr., particuliers, notaires et huissiers, pour Le Progrès Libéral, au prix du tarif. (1545)

Chauffage Central
Pour vos installations, transformations et réparations, adressez-vous à l'Association des Monteurs, rue du Pavillon, 109, Schaerb.

MALADIES SECRETES REINS-VESSIE
20 ans de succès.

Les Capsules du Dr Davidson guérissent radicalement, sans injections, sans interruption du travail, à tout âge et chez les deux sexes toutes les maladies et inflammations des Voies urinaires, reins et vessie ; écoulements, échauffements, rétrécissements, goutte militaire, prostatite, cystite, albuminerie, pertes blanches, urines troubles, brûlantes, et à filaments, urines fréquentes ou difficiles, pertes seminales, gravelle, jamais aucun insuccès même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 60 capsules : 3 fr. Dépôt à Bruxelles-Nord, Pharmacie des Croisades, 15, r. des Croisades ; Charleroi, Lefèbre, 63, rue de Marcinelle ; Liége, Goossens, 104, rue de la Cathédrale. (93)

TEREBENTOL, 70 fr. les 100 kil., 155, rue Théodore Verhaegen, Bruxelles.

L'OFFICE DE PUBLICITE DU CENTRE, 77, rue de Belle-Vue, La Louvière, reçoit tous les jours, de 9 à 16 heures, les annonces des commerçants, des industr., des particuliers, des notaires et huissiers, destinées au journal « LE PROGRES LIBERAL », et ce au prix modéré du tarif. (39)

LA CÉLÈBRE
VOYANTE
LA PLUS RENOMMEE
Mme ESTER
conseille, renseigne sur tout, mariages, peines de cœur, recherches, procès, commerces, héritages. Réussite certaine, — 15 ans même maison. — 37, RUE DES PLANTES, 37, Nord. Discrétion absolue. (139)

TIMBRES
J'achète des lots et collections et toutes espèces de timbres-poste. Vente permanente, 3, rue Gallait. (80)

Cabinet Médical
17, rue des Croisades
BRUXELLES-NORD
Voies urinaires :
Maladies secrètes.
Urines troubles.
Maladies de la peau.
Traitement du Dr Ehrlich
Epilepsie : traitem. nouv.
Consultations : lundi de 10 à 7 h. ; mercredi, de 9 à 8 h. ; jeudi, de 9 à 7 h. ; samedi, de 2 à 8 h. ; dimanche, de 8 à 12 h. — Mardi et vendredi, à Louvain (heure belge). (91)

MESDAMES
si vous avez des
RETARDS
ou une suppression de époques, pour éviter les insuccès, employez le Remède du Dr Thompson, qui donne un résultat certain, rapide et sans danger, dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale. — **Prix : 5 et 10 fr., Pharmacie des Croisades,** 15, rue des Croisades, Bruxelles-Nord. — **PRESERVATIF pour les 2 sexes.** Catalogue illustré, donnant la description des articles et appareils préventifs les plus nouveaux et les plus particulièrement recommandés par les médecins. Discrétion. **Prix avec 2 échantillons : 1 franc.** (6

ON DEM. basset mâle et fed pour saillie et VEL DAME. S'adr. 8, rue des Prairies. (1

JOLIE AIGRETTE bas prix, 119, rue Stéphenson, Sch. (1

DEPART. Vente bas tout mobilier garnis. 11, r. du Président, de à 3 heures. (1

MOTEUR A GAZ 3½ complet, parf. ét., à v. 175 fr., 20, Drève Stella Laeken. (1

DEPART. Vélo neuf 275 fr., à v. 125 fr., 40, d'Anvers. (1

ON CHERCHE vélo me occasion en bon ét. av. Vert Chasseur. (1

FOURRURE. On de ach. étole skungs occas. Vanhoek, 37, r. Lomb

VELOS. Profess. e donne leçons au Bois 22, rue Aug. Gevaert.

MAGNIF. BUREAU ne sculpté, grande oc 26, rue Hôpital. (1

Imprimerie du « Progrès Libéral »